

« 30 millions de dollars et la trahison du Maréchal » et « Coupage, frais de voyage »

Dossiers sur les investigations portant sur
l'assassinat de Franck Ngyke Kangundu et le
financement des médias en RDC

Auteur : Evelyn Groenink, Bram Posthumus, FAIR
Kinshasa
Date : 28 juillet 2006
Version : 1.3



Institut néerlandais pour l'Afrique australe

« 30 millions de dollars et la trahison du Maréchal » et « Coupage, frais de voyage »

Dossiers sur les investigations portant sur l'assassinat de Franck
Ngyke Kangundu et le financement des médias en RDC

NiZA

Institut néerlandais pour l'Afrique australe

Boîte postale 10707

NL-1001 ES Amsterdam

Pays-Bas

T : +31 (0)20 520 62 10

F : +31 (0)20 520 62 49

E : niza@niza.nl

I : www.niza.nl

Copyright © Netherlands Institute for Southern Africa 2006

Tous droits réservés. Aucune partie de ce livre ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen électronique ou mécanique que ce soit, y compris la photographie, l'enregistrement ou tout système de stockage et de restitution de données, sans l'autorisation écrite des éditeurs.

Titre : « 30 millions de dollars et la trahison du Maréchal » et « Coupage, frais de voyage ». Dossiers sur les investigations dans l'assassinat de Franck Ngyke Kangundu et le financement des médias en RDC
Auteurs : Evelyn Groenink, Bram Posthumus, FAIR Kinshasa
Coordination : Christian Kuijtermans (NiZA)
Publié par : Institut néerlandais pour l'Afrique australe (NiZA)
ISBN-10 : 90-78028-08-4
ISBN-13 : 978-90-78028-08-6

Table des matières

Préface	1
Le motif.....	2
1 30 millions de dollars et la trahison du « Maréchal » : investigation sur l'assassinat de Frank Ngyke Kangundu	5
1.1 Le cas « Ngyke »	5
Introduction	5
Le dossier JED.....	6
1.2 Le profil du « Maréchal ».....	7
Évocation de la personnalité et de la vie de Franck Ngyke Kangundu	7
La rupture avec « Maman »	10
1.3 48 heures à Kinshasa : reconstruction des deux jours précédant l'assassinat.....	12
1.4 Enquête judiciaire : des indices de sabotage.....	16
1.5 Conclusions	19
Le « qui » qui reste	19
Et maintenant.....	21
2 Coupage, frais de voyage : le financement des médias en RDC	23
2.1 Histoire en bref : au-delà de la pensée unique, le commerce.....	23
2.2 Coupage, frais de voyage : le commerce de l'information comme système.....	27
I. Le cas Kabeya Pindi Pasi.....	28
II. Le cas des « sondages ».....	29
2.3 S'en sortir, comment? Les commentaires.	35
2.4 Les lois et les institutions	37
2.5 S'en sortir : les options	41
Abréviations	45
Les auteurs	46
NiZA : Institut néerlandais pour l'Afrique australe	47

Préface

Avant le voyage à Kinshasa des deux participants internationaux, une question majeure s'est posée aux deux instigateurs en guise de préambule : « Pourquoi faire une enquête précisément sur le cas de l'assassinat de Franck Ngyke Kangundu ? ». Cette question est justifiée : Franck Ngyke Kangundu n'était pas un journaliste comme les autres. Sa plume était au « service des individus », comme le dira JED dans son dossier¹, et plus encore, au service d'individus ayant beaucoup de pouvoir.

Par conséquence, une autre préoccupation surgit : nous appartient-il, en tant que journalistes professionnels liés à NiZA – institut entendant aider au développement de la presse en Afrique australe – et à FAIR – l'organisation des journalistes d'investigation professionnels travaillant en Afrique – de considérer que ce cas mérite une enquête ? Pourquoi ne pas enquêter sur les circonstances déplorables dans lesquelles travaillent les vrais journalistes ?

Nous avons réfléchi à cette question et y avons apporté les réponses suivantes :

1. Un assassinat professionnel n'est pas la même chose qu'une arrestation arbitraire ou qu'une visite d'intimidation à un bureau de rédaction par des militaires. Il convient d'enquêter sur l'utilisation de ressources militaires par de hauts fonctionnaires pour intimider des ennemis et des adversaires
2. C'est précisément la « corruption présumée » de Franck Ngyke Kangundu qui fait de cet assassinat une affaire qui mérite d'être étudiée de plus près. Ce cas nous permet en effet de poser la problématique de la corruption des médias en RDC et, par conséquent, d'enquêter sur toutes les ramifications de la vente d'informations et sur les campagnes de désinformation. Cette approche nous apportera, à nous qui œuvrons pour la libre circulation des informations et le développement de la presse en Afrique, une lumière sur la situation actuelle et l'évolution de cette presse.

C'est ainsi que nous avons décidé de procéder. Mais il convient de préciser que notre enquête n'est pas définitive ou exhaustive. On ne peut faire de recherches sur toutes les ramifications d'un assassinat en une semaine. La présente enquête ne sera qu'une brève étude de cas, sans ambition de désigner le coupable de l'assassinat, tâche qui, du reste, est de la seule compétence de la police. Nos recherches restent centrées sur les questions suivantes : qui était Franck Ngyke Kangundu ? Pourquoi aurait-on voulu l'assassiner ? Et enfin, que nous apprend le cas Ngyke sur le journalisme et la corruption des médias en RDC ?

Au moment même où l'on tente de trouver des réponses à ces questions, un autre assassinat défraie la chronique. Bapuwa Mwamba, journaliste du journal de l'opposition *Le Phare*, est tué à son domicile du quartier Malandi, dans la commune de Matete à Kinshasa, le 8 juillet 2006, à 3 heures du matin, par une bande d'hommes armés en

¹ Journaliste en Danger, 2006, *Franck Ngyke : Le mystère. Rapport d'enquête sur l'assassinat du journaliste Franck Ngyke Kangundu et de son épouse Hélène Paka (du novembre 2005 au 31 janvier 2006)*, Kinshasa 2006. Le rapport peut être téléchargé sur le site Internet de Journaliste en Danger, <http://www.jed-afrique.org>

tenue civile. Pour d'aucuns, Mwamba a été lâchement abattu en raison de ses écrits. Cet ancien journaliste à l'Agence congolaise de presse (ACP) et au magazine *Jeune Afrique*, publiait ses reportages et réflexions dans les colonnes du journal *Le Phare*, classé à Kinshasa comme journal « rouge », c'est-à-dire de l'opposition. Son dernier article, que *Le Phare* a publié une semaine avant son assassinat, a été reproduit après son assassinat sous le titre de « Testament de Bapuwa Mwamba : pourquoi la transition est-elle bloquée ? »². Dans cet article, Mwamba fustige tous les hommes politiques impliqués dans la transition ainsi que le Comité International d'Accompagnement de la Transition.

Nous n'avons pas eu le temps d'étudier le cas de Bapuwa Mwamba, mais il est intéressant de noter que, dans son dernier article, il avait fortement critiqué « l'intolérance et l'intimidation policière » qui, selon lui, avaient commencé à régner durant la campagne électorale en RDC. Mais ce n'est pas le seul élément qui aurait pu contrarier les représentants du pouvoir. Selon des collègues à Kinshasa, Mwamba enquêtait également sur le trafic des diamants dans la province du Kasai occidental. Mwamba a été assassiné de la même façon que le couple Ngyke-Paka : pendant la nuit, devant sa maison, par des hommes armés.

Très récemment, avant ce deuxième assassinat, deux journalistes ont été passés à tabac en raison d'interviews peu favorables au pouvoir en place. La RDC détient un triste record en matière de disparitions, d'arrestations, de détentions illégales et même d'assassinats de journalistes.

Cette situation d'insécurité a pour effet que les journalistes hésitent à mener des enquêtes. Est-il prudent, après tout, de vouloir « trouver les coupables » (c'est ainsi que JED a qualifié la mission des « experts internationaux ») ? Est-il préférable de changer l'objet de cette enquête ? Nous ne sommes que des enquêteurs aux mains nues et aux poches vides...

Nous avons donc décidé de ne pas nous concentrer sur la question du *coupable*, mais sur celle du *motif*. Pourquoi Franck Ngyke Kangundu et son épouse ont-ils été assassinés ? Pour trouver la réponse à la question du *pourquoi*, il convient notamment d'analyser le financement des médias en RDC. Cet aspect de nos recherches est présenté au deuxième chapitre.

Le motif

La question du motif va toujours plus loin que la simple identité des tueurs. Tout le monde (à condition d'avoir de l'argent) peut louer des tueurs à gage. Plus que l'identité des tueurs, la question du « pourquoi » doit permettre de comprendre non seulement l'assassinat, mais également le contexte dans lequel celui-ci est intervenu. Ce contexte se caractérise par un climat de corruption et de criminalité omniprésent dans les médias congolais. Ce contexte est le sujet qui nous occupe ici.

² Bapuwa Mwamba, 2006, *Pourquoi la transition est-elle bloquée au Congo ?*, Le Phare, édition n° 2875, jeudi 6 juillet 2006

Dans l'avion de Johannesburg à Kinshasa, nous nous sentons déjà observés. Un homme assis à côté d'Evelyn, qui se présente comme un haut fonctionnaire de l'entreprise d'électricité congolaise SNEL, lui demande aimablement quel est le but de son voyage en RDC. « De la formation journalistique », répond-elle. « Ah, du journalisme », s'exclame-t-il, et l'homme de la SNEL commence à parler du cas Franck Ngyke et des personnes qui souhaiteraient enquêter sur son cas. Son conseil : « Laissez tomber, il y a des forces qui ne veulent pas qu'on fouille dans cette affaire. C'est mieux de faire simplement de la formation. »

Les deux premiers jours à Kinshasa semblent confirmer l'existence de menaces, et donc le bien-fondé de notre prudence. Tshivhis Tshivhaoudi de JED nous montre une lettre qui vient d'arriver le premier jour de travail à Kinshasa. Elle contient des menaces de viol et de mort à l'encontre de la famille de quatre employés de JED. Selon Tshivhaoudi, un rédacteur de la télévision, Kabeya Pindi Pasi, a appris le jour même qu'il est recherché par des tueurs à gages et a dû quitter le pays sur le champ. Cette menace fait suite à des informations diffusées par la télévision Tropicana TV sur les enquêtes que le journaliste a menées à Bangui, capitale de la République centrafricaine, sur les violations de droits humains par les troupes d'un des quatre vice-présidents de la RDC, JP Bemba. (Voir également « le cas Kabeya » au deuxième chapitre du dossier.)

Plus tard, après nos deux semaines à Kinshasa, nous commençons à discerner les différentes sortes de menaces et tactiques d'intimidation exercées contre les journalistes et les interprètes. Généralement, « ils » procèdent par des lettres et des coups de fils menaçants, par le sabotage de leur travail, par une pression psychologique permanente, par des enlèvements, par des privations momentanées de la liberté de mouvement, par des attaques et des menaces par des inconnus dans la rue... Heureusement, ce type de menaces est rarement suivi de vraies attaques. En général, les ennemis de la presse libre ne préviennent pas quand ils veulent vraiment sévir. Quelques fois, ils procèdent à des visites et des interrogatoires serrés visant à faire perdre du temps au journaliste et à le déstabiliser, de façon à ce qu'il ne soit plus en mesure de faire correctement son travail.

Dans quelques rares cas, des menaces peuvent être suivies par un assassinat. JED a dressé une liste des journalistes disparus ou tués depuis 1994. Leur nombre est de six, sans compter l'épouse de Franck Ngyke, Hélène Paka. Avec le meurtre de Bapwawa Mwamba, ce total revient à huit morts ou disparus. Sur les sept journalistes disparus ou tués, deux sont tombés à l'époque de la dictature de Mobutu, le troisième sous le règne de Laurent Désiré Kabila (père de Joseph) et, enfin, trois sous le gouvernement actuel de Joseph Kabila. Akite Kissemba interviewait la population locale dans une zone de guerre civile. Pascal Kabungulu (qui n'était en fait pas journaliste, mais activiste pour les droits humains) dénonçait avec son ONG Héritiers de la Justice le vol de ressources naturelles par de hauts fonctionnaires dans la région de Bukavu. Les seules personnes assassinées dans la capitale sont le journaliste pour *La Référence Plus*, Franck Ngyke Kangundu, sa femme Hélène et, récemment, Bapwawa Mwamba, tous trois tués durant cette année placée sous le signe des élections.

Au moment de la rédaction de ce dossier, nous ne savons toujours pas si Mwamba a été assassiné en raison de l'article qu'il avait écrit quelques jours auparavant sur l'intimidation policière à Kinshasa. Nous ne savons pas non plus si son appartenance au

Phare a joué un rôle dans l'assassinat. En tant que directeur de l'Observatoire des Médias Congolais, le rédacteur en chef du *Phare*, Polydor Mbuyayi, est en effet impliqué dans une plainte déposée par le candidat de l'opposition Jean Pierre Bemba³ contre un canal télévisé pro-gouvernemental.

Ce que l'on sait dans le cas du couple Ngyke-Paka et de Mwamba, c'est que les assassins ont laissé leurs victimes en vie. Franck Ngyke a été tiré dans la poitrine, mais il n'était pas mort au moment où les assassins ont disparu dans la nuit. De la même façon, Mwamba a été gravement atteint à la jambe et est décédé peu après l'attaque, alors qu'il avait été laissé en vie par la bande armée. Les deux bandes armées ne voulaient donc pas faire taire leurs victimes à tout prix. Le but des assassinats n'était pas d'empêcher les victimes de dévoiler des secrets, mais de les blesser et de les punir pour des faits qu'ils avaient déjà commis.

De plus, en laissant leurs victimes en vie, les attaquants n'avaient manifestement pas peur d'être reconnus. Dans les deux cas – en particulier celui de Ngyke, où un des hommes armés n'a pas hésité à engager, devant des témoins, une conversation avec le journaliste avant de tirer sur lui –, les attaquants se sentaient bien protégés.

Ces deux faits mènent à une première conclusion : le responsable de ces deux assassinats est quelqu'un de vindicatif, qui frappe très fort quand il est contrarié et qui dispose d'un grand pouvoir. Pour lui, ces assassinats étaient certainement un message à tous ceux qui voudraient le défier : « Vous serez punis comme eux ».

Et cela signifie que les journalistes en RDC doivent être encore plus prudents qu'ils ne le sont déjà...

³ Bemba a porté plainte contre le canal TV pro-gouvernemental Tropicana et son directeur, Kabeya Pindi Pasi, en raison d'un documentaire prétendument calomnieux à son encontre réalisé avec des fonds donnés par la Présidence. Voir également "Le cas Kabeya", au deuxième chapitre du dossier.

1 30 millions de dollars et la trahison du « Maréchal » : investigation sur l'assassinat de Frank Ngyke Kangundu

1.1 Le cas « Ngyke »

Introduction

Près de 8 mois après l'assassinat du journaliste du journal quotidien *La Référence Plus*, Franck Ngyke, et de son épouse Hélène Paka, le procès vient d'être officiellement ouvert le mercredi 12 juillet 2006. Malgré ce début timide d'un procès que certains qualifient déjà de « mascarade », l'opinion publique s'interroge toujours sur les vrais mobiles de cet acte ignoble, qualifié de « crime aussi crapuleux que ciblé ». Le journaliste et son épouse ont été abattus à leur domicile du quartier Mombele, dans la commune de Limete, dans la soirée du 3 novembre 2005. Les cinq enfants de la famille ont ainsi perdu en une nuit leurs deux parents et tuteurs.

Bon vivant, responsable de la rubrique politique de *La Référence Plus*, Ngyke aimait la compagnie des « grosses légumes » du monde politique. Il avait le privilège de venir chez eux et de manger à leur table, aussi longtemps qu'il partageait leurs indiscretions et gardait pour lui toutes les confidences.

Sur le plan professionnel, Franck ne connaissait pas de problèmes particuliers. La fréquentation d'hommes politiques doit cependant l'avoir placé dans des situations difficiles. En politique, les alliances sont fragiles et les engagements rares. Entretenir de bonnes relations avec des personnes qui ne sont pas de même obédience n'est jamais chose aisée. Difficile également de satisfaire toutes les parties sans s'attirer des soupçons, surtout si les « bienfaiteurs » savent qu'on leur doit quelque chose... Comment sortir de ce carcan de sollicitations politiciennes, tout en évitant les reproches de l'un ou l'autre camp, ou même des deux camps, pour trahison ou soupçon de trahison ? Voilà la situation dans laquelle se trouvait Ngyke. De plus, à l'approche de la campagne électorale, le climat devenait de plus en plus dangereux et les « cabales » monnaie courante. Le règlement de comptes devient alors un simple instrument politique. Comme dirait Machiavel, tous les moyens sont bons pour se maintenir au pouvoir.

Au paroxysme de la grogne sociale, Franck Ngyke (dont on dit qu'il n'avait pas le « sens du secret ») a sans nul doute été sacrifié sur l'autel d'intérêts politiques. Plusieurs camps politiques se sont opposés à travers sa personne et son épouse, qui s'est trouvée au mauvais moment au mauvais endroit.

La force majeure de cet assassinat serait une crise de confiance. Les auteurs ont voulu faire passer un message fort à l'adresse de tous ceux qui « en savent trop », ou qui ne savent pas toujours se taire, ou qui ne sont pas toujours capables d'observer une loyauté aveugle à l'égard de leurs « bienfaiteurs ».

Le dossier JED

Deux mois après la mort de Franck Ngyke Kangundu et Hélène Paka, JED a rédigé un premier document sur cet assassinat⁴. Ce document, assez détaillé et impressionnant, évoque la personnalité et la carrière du journaliste et retrace ses dernières 48 heures. Il ne laisse aucun doute quant à l'objet de l'assassinat. Sur la base des recherches de JED, de témoignages de plusieurs sources sur la vie et l'assassinat du couple Ngyke -Paka ainsi que divers travaux et articles du journaliste, on peut déjà raisonnablement conclure que :

- 1) Franck Ngyke était « une plume au service d'individus » ;
- 2) dans la période avant sa mort, il avait de graves problèmes avec sa plus importante bienfaitrice ;
- 3) il était surveillé et a probablement été piégé avant l'assassinat ;
- 4) c'était bien lui qu'on visait, et non son épouse ; celle-ci n'a été tuée qu'après avoir reconnu un des assassins ;
- 5) ce n'était pas un crime crapuleux, comme l'a qualifié le Ministre de l'Intérieur, malgré le vol des téléphones mobiles du couple. Selon le témoignage des enfants de Ngyke, les assassins ne sont pas intéressés à la voiture ou au mobilier que Ngyke leur proposait pour avoir la vie sauve. Selon les enfants, les assassins ont dit clairement : « Celui qui nous a envoyés à plus d'argent que vous » ;
- 6) le crime est lié au pouvoir. Plusieurs indications de sabotage du processus juridique suivant l'assassinat confirment cette piste. Même l'ouverture actuelle du procès devant le tribunal militaire de la garnison de Matete vient renforcer ces soupçons de sabotage. (Voir également page 20, sur les développements actuels.)

L'équipe d'investigation conclut qu'il semble donc raisonnable de nous baser sur les pistes trouvées par JED. Nous avons commencé à explorer ces pistes de façon plus approfondie, en nous basant sur les quatre questions principales :

1. Qui était Franck Ngyke Kangundu, que faisait-il (au niveau professionnel et privé) et qui étaient ses amis et ennemis ?
2. Quelle est la cause de la rupture avec sa première bienfaitrice, deux mois avant sa mort ?
3. Que nous apprennent ses dernières 48 heures ?
4. Que cache le sabotage du processus juridique ?

Pour les raisons de sécurité évoquées ci-dessus, nous allons nous baser sur les interviews avec les principaux témoins de l'assassinat, les enfants du couple Ngyke-Paka, l'équipe d'investigation de JED et des collègues et amis de Franck Ngyke, anonymes ou non, pour trouver les réponses à ces questions. L'équipe a aussi eu la chance de visionner la vidéo de la « reconstruction » du crime par la police.

⁴ Journaliste en Danger, 2006, *Franck Ngyke : Le mystère. Rapport d'enquête sur l'assassinat du journaliste Franck Ngyke Kangundu et de son épouse Hélène Paka (du novembre 2005 au 31 janvier 2006)*, Kinshasa 2006. Le rapport peut être téléchargé sur le site Internet de Journaliste en Danger, <http://www.jed-afrique.org>

1.2 Le profil du « Maréchal »

Évocation de la personnalité et de la vie de Franck Ngyke Kangundu

Né en 1953 à Kinzambi, dans la province de Bandundu, François Kangundu Kengy (Franck Ngyke) fait ses études primaires et secondaires dans la ville de Kikwit, dans la province de Bandundu. Il suit ensuite des études universitaires à l'Université de Lubumbashi (communément appelée Kasapa) dans la province de Katanga. C'est là qu'il noue une grande amitié avec Baudouin Banza Mukelayi. Celui-ci deviendra plus tard premier Vice-président du parti d'État du Maréchal Mobutu, le leader suprême du Zaïre jusqu'à sa chute en 1997.

A l'époque, l'Université de Lubumbashi est connue comme « vivier » des services de renseignements sous le régime Mobutu. Selon des rumeurs persistantes, le jeune Franck aurait lui-même été recruté par les services secrets à la fin de ses études. Franck est alors un partisan du MPR de Mobutu. Tous les articles écrits durant les premières années de sa carrière de journaliste laissent transparaître des sentiments virulents contre l'opposition. Franck Ngyke imite tellement fidèlement la voix du Maréchal Mobutu que ses amis le surnomment « Maréchal ».

En 1981, après avoir obtenu sa licence en littérature française et une agrégation en enseignement, il s'installe à Kinshasa. Il y est nommé assistant de recherche à l'Institut Supérieur de Commerce. De 1985 à 1988, il enseigne le français au lycée Motema Mpiko. En 1988, l'Agence Zaïroise de Presse (AZAP), maison des médias contrôlée par le régime Mobutu, l'engage comme journaliste. Il y restera jusqu'en 1993, un an avant la convocation de la Conférence Nationale Souveraine sur la démocratisation. Dans les conflits qui opposent le régime de plus en plus dictatorial de Mobutu et l'opposition démocratique, Franck Ngyke prend quelques distances par rapport à l'ex-AZAP. Il travaille maintenant pour *La Référence Plus*, un magazine (plus tard quotidien) animé par de jeunes journalistes issus, pour la plupart, de la seule école du journalisme en RDC : l'Institut des Sciences et Techniques de l'Information, ISTI, devenu aujourd'hui IFASIC. *La Référence Plus* doit alors sa popularité à son ton frondeur vis-à-vis du régime affaibli de Mobutu.

Après la chute de Mobutu et l'arrivée au pouvoir de l'AFDL de Kabila père, le jeune journaliste est interpellé par les services secrets du nouveau régime, l'Agence Nationale de Renseignements, en raison de son passé mobutiste. Franck Ngyke décide alors de rendre service et de rester fidèle au nouveau pouvoir en place. Sous les gouvernements AFDL puis PPRD, deux nouveaux leaders, Théophile Mbemba et Marie-Ange Lukiana, originaires de la province de Bandundu (comme Franck Ngyke), se rapprochent d'abord de Kabila père, puis de son fils. Cette évolution est positive pour Franck Ngyke, qui n'hésitera pas à offrir ses services à l'un comme à l'autre. Il fréquente l'Union Sacrée de l'Opposition Radicale et Alliée, dont Théophile Mbemba, actuel Ministre de l'Intérieur, est un des principaux animateurs.

Tous les témoignages recueillis concordent sur ce point : Théophile Mbemba devient très proche de Ngyke. Lui-même avait dit à certains de ses amis qu'il avait « été contacté par le nouveau pouvoir » et qu'il avait « donné son accord de principe ». Lorsque Théophile Mbemba est nommé gouverneur de la ville de Kinshasa, Ngyke

devient un « conseiller en communication » dans l'ombre du premier maire de la capitale congolaise de l'ère post-Mobutu.

Le 12 mars 2001, Mbemba est nommé premier directeur de cabinet du président Joseph Kabila. Dans les archives de *La Référence Plus*, tous les articles sur les faits et gestes du « directeur de cabinet du chef de l'Etat », du « ministre de l'Intérieur » et même du « leader du parti présidentiel dans la province de Bandundu » sont de la main de Franck Ngyke, sous son propre nom ou sous l'abréviation KGD. Le journaliste assure parfaitement le marketing politique de son « ami et grand frère » et n'hésite pas à s'attaquer aux adversaires politiques de son parrain.

Plus tard, Franck Ngyke retrouve une amie d'enfance dans le « sérail » où il est conduit par Mbemba. Il s'agit de Marie-Ange Lukiana Mufwankol, ancienne ministre dans le cabinet de Kabila père et maintenant secrétaire générale adjointe du PPRD et coordonnatrice adjointe de l'Alliance pour la Majorité Présidentielle (AMP), la plateforme mise en place pour porter Joseph Kabila à sa propre succession à la tête du pays. Originaires de Bandundu, les deux familles Mufwankol et Ngyke se connaissent bien. L'amitié entre Franck Ngyke et Marie-Ange Lukiana Mufwankol se confirme : il l'appelle « maman » et elle l'invite à l'accompagner dans ses voyages. En raison de tous ces déplacements, Franck Ngyke se fait rare à la rédaction de *La Référence Plus*. Ses absences répétées lui valent, de temps en temps, quelques réprimandes de son rédacteur en chef, mais rien n'y fait. Les archives de *La Référence Plus* montrent que Franck Ngyke, chef de la rubrique politique, écrit essentiellement sur deux personnes : le ministre Théophile Mbemba et Marie-Ange Lukiana. Tous ses articles sont élogieux.

En décembre 2004, « KGD » écrit pour la première fois un article critique à l'encontre de son « ami et grand frère ». Cet article critique fait peut-être suite à un conflit entre les deux principaux bienfaiteurs de Franck Ngyke, Mbemba et « Maman ». Une lutte de pouvoir dans la province de Bandundu oppose en effet ces deux leaders du PPRD. Dans cette lutte, Franck Ngyke se place du côté de « Maman », qui lui a toujours fait des cadeaux et des paiements en remerciement pour ses articles positifs. Voilà à quoi s'apparente le travail de nombre de journalistes en RDC : faire les relations publiques dans les journaux et se faire payer pour ces services. (Voir également le paragraphe 2.2 intitulé « Coupage, frais de voyage : le commerce de l'information comme système ».) Selon ses proches, Franck Ngyke aimait l'argent. Ses amis et son fils affirment qu'il attendait toujours d'être rémunéré pour ses services.

Franck Ngyke est resté très proche de « Maman » qui, à son tour, s'est rapprochée de plus en plus du principal homme du pouvoir de la République, le président Joseph Kabila. Elle a fait de la province de Bandundu un fief important pour le gouvernement PPRD et Kabila se rend même dans le Bandundu, en dépit d'une route délabrée depuis de longues années.

Mais Franck Ngyke Kangundu a également un autre visage. Un visage caché du public, mais bien connu du milieu de ses anciens amis mobutistes et même du fils Djoudjou. « Nous avons toujours critiqué papa pour ses articles positifs sur le PPRD et Marie-Ange Lukiana », se rappelle Djoudjou. « Mais papa nous disait qu'il était toujours

journaliste, qu'il aidait Marie-Ange Lukiana « parce qu'elle est une amie et aussi parce que ça me permet de gagner ma vie. Mais... j'écris ce que je veux. » »

Selon Djoudjou, Franck Ngyke écrivait également des articles que le journal pro-kabiliste *La Référence Plus* ne pouvait pas publier. « Je les ai passés à des amis dans d'autres journaux, dont Papa gardait les numéros de téléphone dans son carnet. Il gardait les chapeaux des articles qu'il passait aux autres journalistes dans son carnet, avec les numéros. » Mais d'où provenaient les informations que Franck Ngyke passait à d'autres journalistes ? Djoudjou, assistant, chauffeur et messenger de son père, connaît deux sources principales : l'ancien ami mobutiste Baudouin Banza et Maître Lyolo, un artiste bien connu à l'époque de Mobutu. Ce dernier a déclaré publiquement ne rien à voir avec la politique, mais selon le fils, il a « toujours passé des documents à mon père sur la politique ». Il s'agissait de documents contenant des critiques virulentes sur le présent gouvernement de Joseph Kabila. « Mon père m'a même dit le soir de son assassinat que Maître Lyolo lui passait toujours des informations qu'il ne pouvait pas publier dans les colonnes de *La Référence Plus*, « parce qu'il travaillait avec les gens cités ». » Ces gens, c'était Marie-Ange Lukiana et la Présidence.

Pendant presque deux, Franck Ngyke Kangundu fait son « autre journalisme » en marge de son travail officiel avec Marie-Ange Lukiana. Il ne s'en cache pas. Selon le fils Djoudjou, même « maman Hélène » lui avait conseillé d'avoir davantage le « sens du secret ». Ngyke était un homme qui aimait raconter des histoires, qui blaguait et qui parlait beaucoup. Tous ses amis et collègues s'accordent à dire que « Franck n'avait pas le sens du secret ». Il parlait aussi assez ouvertement de ces informations à Marie-Ange Lukiana. « Il lui parlait toujours de ce que Banza disait, de ce que l'opposition disait », se rappelle le fils Djoudjou. « Il s'attirait sa faveur comme informateur. » Aussi, « il discutait avec elle sur les articles à rédiger et les orientations à suivre, sur les articles à publier dans *La Référence Plus* et dans quels autres journaux. » Marie-Ange Lukiana n'était-elle donc pas contrariée par le fait que Franck Ngyke contribuait à la diffusion d'informations peu favorables au gouvernement dans la presse ? Le fils ne le croit pas. « Il lui disait : « Tu sais, malgré ce que les gens disent de moi, je vais toujours t'apporter des informations. » »

Pour Marie-Ange Lukiana, fine politicienne, sa relation avec un journaliste « à deux visages » était peut-être un instrument utile pour se faire importante vis-à-vis du pouvoir suprême. Elle obtenait des articles favorables dans *La Référence Plus* et était informée des projets de l'opposition avant que son ami Franck Ngyke ne les publie. Quel politicien refuserait un tel traitement ?

Tout va donc pour le mieux, jusqu'en octobre 2005 : Ngyke semble soudainement avoir des problèmes avec Marie-Ange Lukiana. Avait-il publié des informations défavorables son égard ? Selon ses enfants et collègues, Franck ne sait pas ce qu'il se passe. « Maman » a entrepris deux, trois voyages sans lui ! Cela n'arrive jamais. Quand il téléphone à « Maman » pour demander des explications, sa réponse est vague : l'avion loué était trop petit. Mais Ngyke apprendra par après qu'il y avait bien d'autres journalistes dans ce petit avion....

Dès lors, Franck Ngyke Kangundu commence à se retrouver sans amis protecteurs dans les cercles du pouvoir. Cette situation perdurera jusqu'à sa mort, deux mois après.

La rupture avec « Maman »

La raison de la volte-face de Marie-Ange Lukiana ne semble pas liée à un problème personnel. Si c'était le cas, son ami journaliste l'aurait su. Il est clair qu'il ne connaissait pas la raison du « refroidissement », ce que confirme son fils Djoudjou, qui travaillait comme son assistant et qui affirme que « parfois papa et Mme Lukiana avaient des ennuis, mais dans ces moments, ils se parlaient à haute voix. C'était toujours très clair de quoi il s'agissait. Cette fois-ci, il n'y avait rien de cela. »

Si le problème n'était pas personnel, était-il politique ? Début octobre 2005, tous les hommes au pouvoir savent qu'il y aura des élections l'année suivante, en 2006, et qu'ils risquent de perdre leur place, leur pouvoir et même leurs énormes maisons, leurs 4x4, leurs voyages à l'étranger... Tous savent qu'il n'y a qu'une chose à faire : s'approcher le plus possible des échelons supérieurs du pouvoir. Car tout le monde sait que le pouvoir occidental, les donateurs et les hommes d'affaires locaux et internationaux misent sur Kabila fils, le petit Joseph, pour gagner. Divers leaders d'autres partis ont déjà rejoint le PPRD. Même au sein du PPRD, la lutte tourne autour de la question de savoir : qui est le plus aimé du numéro 1 ? Marie-Ange Lukiana est une de ces privilégiées. Elle a donc tout intérêt à garder et à protéger sa place dans ce contexte préélectoral.

En même temps, dans les rues, le gouvernement de Kabila fait l'objet de protestations. En septembre, les étudiants, les professeurs et tout le secteur de l'éducation se mettent en grève. Les écoles n'ont pas reçu l'argent nécessaire pour payer les professeurs et les livres. On demande au président Kabila d'affecter quelques recettes (on sait que la RDC reçoit beaucoup d'aide de l'extérieur et vend ses richesses naturelles) à un fonds national qui permettrait aux élèves congolais d'aller à l'école.

C'est en pleine grève que, le 15 septembre, un article troublant paraît dans le journal *Pool Malebo*. L'article est intitulé « 30 millions USD de la RDC à la Tanzanie allument le feu », avec comme sous-titre : « Une lettre de remerciement de la Conférence épiscopale de la Tanzanie au Gouvernement avec copie pour information à la structure sœur du Congo-Kinshasa à la base du durcissement des positions des uns et des autres... ». L'article en question affirme que le Président Joseph Kabila aurait versé une somme de 30 millions de dollars américains au secteur éducatif de la Tanzanie. Joseph Kabila, fils de Laurent Désiré Kabila, qui luttait contre Mobutu dans l'exile, a vécu en Tanzanie, où il a encore des amis. En vertu de sources « proches de la Conférence épiscopale du Congo », l'article affirme en effet que le Président a plus de sentiments pour sa jeunesse tanzanienne que pour le pays qu'il gouverne.

Suite à cet article, des marches sont organisées sur Kinshasa, qui est en proie aux violences. Le Président se sent fortement attaqué. Selon JED, le Président de l'Union Nationale de la Presse du Congo, Kabeya Pindi Pasi, a dû se lever très tôt le lendemain matin pour donner des explications à la Présidence. Selon l'entourage du Président, on ne l'aurait jamais vu dans une telle fureur. Des rumeurs parlent d'une prime promise à

celui qui ramènerait aux autorités l'auteur de cet article sur les millions « versés à la Tanzanie ».

Cette histoire des 30 millions est-elle vraie ou fausse ? On ne le sait toujours pas. Le milieu ecclésiastique nous a certifié que il y a eu réellement un mouvement dans ce sens entre la présidence de la RDC et le milieu de l'éducation tanzanienne. Selon nos propres sources, qui restent discrètes sur ce point, ces révélations auraient détérioré les étroites relations entre la famille politique de Joseph Kabila et l'Église catholique. Ces informations ont en effet été rendues publiques par une indiscretion de monseigneur Laurent Mosegnwo Pasinya, archevêque de Kisangani et président de la Conférence épiscopale nationale du Congo.

Mais pour les services secrets et la police du gouvernement, le *timing* de l'article – en pleine grève – et la nature du journal qui l'a publié – le journal est dirigé par Patrice Booto, plutôt écrivain à scandale et même maître chanteur que journaliste – montrent qu'il s'agissait bien d'une attaque dirigée par l'opposition. Les services secrets s'appêtent par conséquent à arrêter Booto pour « diffamation », mais celui-ci est déjà plongé dans la clandestinité.

La police, dirigée par l'ancien mobutiste puis kabiliste Mira Ndjoku, se lance dans une course-poursuite à la recherche de Booto, qui durera presque deux mois. Le but de l'opération : arrêter Booto et, surtout, découvrir sa « source », cet ennemi de Kabila qui a utilisé Booto pour attaquer le président en pleine période électorale. Il en va de l'intérêt de beaucoup, en particulier des chefs des services de sécurité, dont l'avenir dépend des faveurs du « petit Joseph »...

Soupçonne-t-on déjà, dans les cercles du pouvoir au début d'octobre 2005, que l'ancien journaliste propagandiste mobutiste, Franck Ngyke Kangundu, ami de Maître Lyolo et Baudouin Banza, a joué un rôle dans cette affaire ? C'est tout à fait possible. On ne sait pas encore que Djoudjou, fils de Ngyke, a, en effet, passé un article provenant du mobutiste Maître Lyolo au journaliste à scandale Patrice Booto quelques jours avant la publication par Booto de l'article contre le président. On connaît bien les anciens liens mobutistes de Franck Ngyke, ainsi que son habitude de passer des informations « qui ne peuvent pas être publiées par *La Référence Plus* » à d'autres journaux.

Renforçant les soupçons sur Franck Ngyke Kangundu et sur son rôle dans les informations passées à Booto, un article paraît dans *La Référence Plus*, le journal de Franck Ngyke, quatre jours après la publication de l'article dans *Pool Malebo*. Intitulé « Les 30 millions USD de Joseph Kabila à la Tanzanie : un canular », cet article paru dans *La Référence Plus* le 19 septembre 2005 est un démenti de l'affaire des 30 millions. L'article cite « un Kabiliste » anonyme, qui raille la rumeur : « On ne peut imaginer un seul instant que le Chef de l'État puisse actionner des mécanismes de décaissement de fonds si importants sans que les membres de l'entourage présidentiel ou les principaux acteurs de la chaîne de la dépense ne réagissent ». (...) « On tente d'embrouiller les pistes sur les origines du Président de la République et le disqualifier aux yeux de l'opinion et donc le faire passer pour un étranger ou un homme à nationalité douteuse... »

C'est un article tout a fait extraordinaire. Pourquoi nier une information dont *La Référence Plus* n'a même pas fait mention ? Pourquoi nier cette information anonymement ? Un collègue à la rédaction du journal affirme que Franck Ngyke Kangundu est l'auteur de cet article. Il n'y a pas de Kabiliste anonyme : c'est Franck lui-même qui a fait le démenti. Pourquoi ? Et pourquoi ne pas signer l'article si Franck Ngyke avait réellement voulu défendre le président Kabila ?

Ce démenti ne fait que confirmer les soupçons à l'encontre de Ngyke et de sa relation avec Booto. Personne ne peut croire que le journaliste aurait soudainement pris le parti du petit Joseph. Même sans preuve, les milieux des services secrets doivent déjà beaucoup parler de cet homme « aux deux visages », qui, cette fois, est allé trop loin. Et si ces informations circulent dans l'entourage des services secrets et de la présidence et que des rapports sont établis en conséquence, il est évident que ces informations doivent parvenir aux oreilles de Marie-Ange Lukiana.

Cela suffit-il pour expliquer les distances que Marie-Ange Lukiana a prises par rapport à Franck Ngyke, au point de ne plus vouloir être vue avec lui ? Bien sûr. Rester ami, se présenter ensemble en plein public avec un homme qui a provoqué la colère du Président ne ferait que mettre en danger son futur rôle politique et financier. Dans cette situation, le fait de rester en contact avec Ngyke aurait été de la folie. Il n'y avait que Franck Ngyke Kangundu lui-même pour ne pas s'apercevoir de la situation...

Car c'était bien lui qui avait passé l'article sur les 30 millions de dollars à Patrice Booto. Le soir de son assassinat, Maître Lyolo, l'ancien Mobutiste et source régulière de documents antikabilistes, avait convoqué Franck Ngyke Kangundu. À son arrivée, Maître Lyolo lui avait donné un document fax. « Deux pages », se rappelle le fils Djoudjou, qui avait ramené son père en voiture depuis la maison de Maître Lyolo. « Mon père a dit que c'était des précisions sur les premières informations des 30 millions ». Djoudjou se rappelle qu'il avait lui-même été chargé d'apporter la première fois, juste avant la publication, des documents papier de Maître Lyolo à Patrice Booto. Face au comportement de son père, il comprend maintenant que son père avait aussi écrit ce premier article. « Il savait de quoi il s'agissait. Et il avait dit qu'il allait publier ces précisions le soir même ». Tant pour se poser en Kabiliste anonyme que pour défendre le Président...

1.3 48 heures à Kinshasa : reconstruction des deux jours précédant l'assassinat

Les journées et les nuits des 1 et 2 novembre sont très agitées à Kinshasa. Le 31 octobre, Mira Ndjoku, « super-flic » et ex-mobutiste (et ancien Ministre de l'Intérieur du premier gouvernement de Joseph Kabila, de 2001 à 2003) téléphone à Alain Nkoy, journaliste ami de Patrice Booto, qui, selon ses collègues, est parent d'un ancien collaborateur de Ndjoku. Cet intermédiaire est chargé par Ndjoku « de persuader Booto de mettre fin à sa clandestinité en présentant ses excuses au Chef de l'État et de travailler pour lui ». (C'est ainsi que Nkoy l'a formulé dans son interview avec JED.)

Nkoy passe le message à Booto, mais ce dernier se doute des intentions de Ndjoku. Il décide de demander à sa femme et à Nkoy de rencontrer Mira Ndjoku. Celui-ci donne 200 dollars à l'épouse de Booto avec l'assurance que rien ne passera à Booto à la condition absolue que celui-ci présente ses excuses et divulgue la source de son information. Booto se laisse convaincre et, le 1^{er} novembre 2005, se présente avec sa femme et ses amis, à un rendez-vous chez Mira Ndjoku. Celui-ci répète la volonté du Chef de connaître la source de cette information calomnieuse. Après, selon les témoignages recueillis par JED, Ndjoku et Booto se retirent dans un coin pour discuter ensemble.

Le lendemain, Franck Ngyke Kangundu se rend à un garage où sa voiture doit recevoir un entretien de routine. Il reçoit un coup de fil assez chaleureux de « Maman » Marie Ange Lukiana. Elle demande de le rencontrer le lendemain, le 2 novembre, avec son ami, l'ADG de la Sucrière de Kwilu Ngongo. Celui-ci a depuis longtemps sollicité l'aide de Franck afin de rencontrer Marie-Ange Lukiana. Des rumeurs parlent en effet d'une mauvaise gestion de l'entreprise et il a besoin de protection « d'en haut ».

Franck Ngyke est très heureux, non seulement parce que « Maman » lui parle de nouveau comme une amie, mais également parce que l'homme de la Sucrière, Mavungu, lui a promis « un cadeau » s'il organisait ce rendez-vous avec cette personnalité importante. Immédiatement, il donne les coups de fil nécessaires et le rendez-vous est fixé pour le lendemain, le jeudi 2 novembre.

Le 2 novembre 2005, vers 11 heures, Myra Ndjoku, Booto et Nkoy sont assis à la table d'un restaurant et attendent un conseiller juridique de la présidence pour parler des suites à donner au « délit » de Booto. Mais le conseiller n'arrive pas, il a une réunion urgente du cabinet. Ils retournent en ville, Booto et les siens dans un taxi, Ndjoku dans sa Jeep. Soudainement, le taxi de Booto est pris « en sandwich » par les hommes des services spéciaux de la Police, à hauteur de la Galerie Saint Pierre, sous les yeux du bureau de JED et de quelques autres ONG pour la liberté de la presse. Tous les occupants du taxi sont embarqués dans d'autres voitures en direction du centre ville. Mira Ndjoku se montre impuissant dans ce scénario « digne de Hollywood », écrit JED.

Ndjoku fait demi-tour et suit les hommes du Colonel Raus Chalwe, patron des services spéciaux de la police. Lorsque Mira Ndjoku arrive à Kin Mazière, siège des services spéciaux de la police, Booto et ses amis sont déjà devant le Colonel Raus. « Mais Colonel, quelles sont ces méthodes ? C'est trop facile de venir après que les autres ont fait tout le boulot », se plaint Mira. Raus répond que la même mission avait aussi été confiée à beaucoup d'autres. Mira a-t-il lui-même été piégé ou joue-t-il son rôle de « bon policier » contre le « mauvais policier » en toute connaissance de cause ? Selon JED, Booto pencherait pour la deuxième explication.

Entendu par les hommes des services spéciaux, Booto est contraint de divulguer sa source. Il dénonce un ancien Mobutiste, Nzuka Mapengo, qui est arrêté et, après démenti, libéré. Booto dénonce d'autres personnes, qui sont entendues et libérées aussitôt. Pour les hommes du Colonel Raus Chalwe, les choses s'éternisent. Selon son ami journaliste Nkoy, qui a fait partie de la délégation de Booto lors des rencontres avec

Ndjoku, Booto a divulgué le nom de sa source uniquement à Ndjoku, quand ils étaient seuls, dans un coin.

À 14 heures, au moment même où Booto se trouve face au Colonel Chalwe, Franck Ngyke Kangundu arrive en compagnie de Mavungu, de la Sucrière de Kwilu Ngongo, à la maison de Marie-Ange Lukiana, à l'heure prévue. Très inquiet, il se sent surveillé. Il est étonné d'apprendre de la part d'un gardien que Marie-Ange Lukiana n'est pas là. Comment est-ce possible ? Elle avait elle-même fixé ce rendez-vous. Et toutes les voitures sont là, ce que peuvent constater les deux hommes lorsqu'ils entrent dans la maison pour laisser le sac de sucre que Mavungu a emmené en cadeau. Le mari de Marie-Ange Lukiana, le Professeur Lukiana, est alors descendu pour leur dire, de façon « assez sèche », qu'elle n'était pas là, que la Présidence l'avait soudainement appelée.

Franck Ngyke est agité et nerveux. Il ne croit pas à la version de M. Lukiana. « Je crois qu'elle était là et qu'elle n'a pas voulu me voir », dira-t-il plus tard à son fils. Djoudjou et son cousin Papitjo ont suivi Ngyke et Mavungu dans un taxi, mais Djoudjou a reçu un coup de fil de son papa avant arriver chez les Lukiana, lui disant qu'il fallait retourner à la maison parce que Marie-Ange Lukiana n'était pas là. Fils, neveu et père se retrouvent en ville, où les deux « juniors » voient le journaliste chercher à s'asseoir dans un café. Les enfants rapportent que le journaliste semblait inquiet et troublé.

JED découvrira plus tard que des gardiens de la rue où vit Mavungu, de la Sucrière, ont rapporté qu'une voiture aurait suivi le journaliste Franck Ngyke lorsqu'il est venu chercher Mavungu pour le rendez-vous avec Marie-Ange Lukiana. Lorsque le journaliste est sorti avec Mavungu, la même voiture les aurait suivis, à l'aller comme au retour. À ce moment, selon les mêmes gardiens, Franck Ngyke et même Mavungu étaient tellement agités que Mavungu aurait proposé à Franck Ngyke d'aller avec lui à Kwilu Ngongo pour une ou deux semaines. Le journaliste aurait accepté l'invitation avant de se ressaisir au motif qu'il devait aller chercher sa femme.

Ce 2 novembre 2006, vers midi, Franck Ngyke dit à ses enfants que « la journée a mal commencé » et qu'il ne va pas aller au bureau. Il se remet au lit. Quelques heures après, il se réveille pour aller, avec sa fille Grace, acheter un poulet pour le déjeuner. De son retour, ils se mettent à la table pour manger. Il est alors 16 heures. Lorsqu'ils s'appêtent à passer à table, le téléphone sonne. C'est Maître Lyolo Limbe Mpuanga, artiste congolais de renommée internationale, ancien directeur de l'Académie des Beaux Arts (poste réservé à l'époque, selon les collègues proches des milieux des services, aux agents mobutistes) et toujours professeur dans la même institution. Lyolo a des informations pour lui. Peut-il le voir ? Ngyke accepte.

Le journaliste, conduit par le fils Djoudjou, arrive à l'Académie des Beaux-Arts vers 17 heures. Djoudjou reste dans la voiture, d'où il les entend parler. Les deux s'échangent des blagues avec d'autres visiteurs, mais il y a aussi une conversation privée d'environ 45 minutes entre son père et Maître Lyolo. Ngyke sort de cet entretien avec un fax de deux pages. Djoudjou le voit et en parle avec son père. « C'était des précisions sur le premier article, sur le détournement de 30 millions de dollars américains vers la Tanzanie par Joseph Kabila », dit Djoudjou. « Papa s'est montré un peu troublé, rouspétant un peu contre Maître Lyolo, qui, disait-il, lui donnait « toujours des choses

comme cela, que je ne peux pas publier par ce que je travaille avec ces gens-là. » Il a ajouté que Lyolo « ne l'avait même pas payé ».

Djoudjou ne sait pas exactement pourquoi son père était toujours disposé à faire publier ces « documents de Lyolo », mais il est sûr qu'il avait bien cette intention. « Il a dit qu'il voulait publier ce document, qu'il devait le proposer au directeur du journal mais qu'il ne pouvait pas publier cela dans *La Référence Plus*, car il travaillait avec Marie-Ange Lukiana. Il a pris son mobile pour informer Marie-Ange Lukiana qu'il avait une information très sensible, et que si elle acceptait, ils pouvaient se voir. Mme Lukiana a alors rappelé papa, pour lui dire qu'ils pouvaient se rencontrer le même soir parce qu'elle pouvait chercher le document. »

C'est ainsi que Franck Ngyke se rend à son rendez-vous avec Marie-Ange Lukiana la soirée du 2 novembre 2005. Ngyke a convenu avec sa femme Hélène qu'il ira la chercher vers minuit chez sa cousine, dans la rue Lopori. Mais Ngyke ne vient pas à l'heure convenue. Hélène va alors chercher son époux au bureau, où elle ne le trouve pas. A-t-il, comme convenu au téléphone peu avant, rendez-vous avec Marie-Ange Lukiana ?

On ne sait pas si ce rendez-vous a finalement eu lieu. Le fait est qu'il n'est pas au bureau. Peut-être a-t-il dit à Hélène où il se trouvait et qu'il arriverait une demi-heure plus tard, mais ni elle, ni lui n'a contacté d'autres personnes. Au retour du couple à la maison familiale, dans la rue Limete, les deux sont surpris par une bande de cinq assassins, qui disent à Franck Ngyke : « Nous sommes venus pour toi ».

C'est vers 1 heure du matin de la nuit du 2 au 3 novembre 2005 que la fille de Franck Ngyke, Grace, est réveillée par les klaxons de la voiture familiale. Elle vient ouvrir la porte à ses parents, mais un coup de feu retentit. Grace entend la voix de sa mère s'exclamant : « Na yo mpe », ce qui veut dire « pas toi aussi ». Elle est immédiatement abattue de deux balles, dont une dans le dos. Le troisième coup de feu est tiré sur Djoudjou, qui est venu secourir sa mère qui criait à l'aide. Il tombe à terre et perd connaissance. Grace voit un des hommes braquer une arme sur son père et l'entend dire « Nous sommes venus pour te tuer ».

Pourquoi les hommes mènent-ils alors de longues tractations avec le journaliste, qui essaye de négocier pour sa vie en promettant de l'argent – les 200 dollars américains qu'il a sur lui – et sa voiture ? Envisagent-ils d'accepter cet échange ? Ils se sentent en tout cas peu menacés, puisqu'ils prennent tout le temps nécessaire, malgré le neveu du couple qui vit dans la maison et qui a appelé la police. Savent-ils que la police, dont le bureau est tout proche, n'interviendra pas ? Les assassins ont peut-être envisagé d'accepter l'échange de Ngyke, mais ils ne le font pas. « Tu ne te souviens pas du coup de fil que tu viens de recevoir ? » lui demande l'un, un géant selon Grace, qui parle de l'annexe où il n'y a pas de lumière. « Celui qui nous envoyé a plus d'argent que toi », ajoute l'autre. Et l'autre, qui a déjà braqué son arme sur Franck Ngyke, lui tire dessus en pleine poitrine. Les hommes ne prennent que les téléphones mobiles et s'enfuient.

Deux heures après, quand la police arrive enfin sur les lieux, Franck Ngyke et sa femme Hélène sont décédés. Selon les collègues qui se trouvaient et qui travaillaient à

Kinshasa dans les 48 heures décrites ci-dessus, la capitale ne connaissait alors aucune autre affaire importante de sécurité et de surveillance dans les milieux des médias. Seules deux affaires ont joué : le rendez-vous manqué du journaliste « aux deux visages » avec la Secrétaire Générale du PPRD et la surveillance qui s'ensuit, et l'arrestation de Patrice Booto.

1.4 Enquête judiciaire : des indices de sabotage

En quelques heures, les preuves que Franck Ngyke était lié à la parution des articles défavorables au Président Kabila disparaissent. Marie-Ange Lukiana et son époux, le professeur Lukiana, nient totalement avoir pris la voiture de Franck Ngyke le lendemain de l'assassinat. Ce sont pourtant bien eux qui sont venus à la maison pour prendre cette voiture. À ce moment-là – les enfants sont formels sur ce point –, les papiers de « papa » étaient toujours dans la voiture. Leur père laissait toujours ses papiers dans la voiture. Et comme il était parti avec son carnet et avec le fax de Maître Lyolo, il serait revenu avec eux.

Vers 11 heures du matin, soit 8 heures après que la police a constaté la mort du couple, le professeur Lukiana, le chauffeur de son épouse Marie-Ange, deux gardes de corps et un deuxième chauffeur se rendent à la maison Ngyke pour, selon les enfants de Ngyke, « prendre la voiture ainsi que des documents dans la chambre des défunts ». La famille fait savoir aux visiteurs que « le plus important pour l'heure, c'est les enfants et non les biens du journaliste ». Les visiteurs quittent, sans voiture ni papiers, la résidence Ngyke. Ce jour-là, comme les deux jours suivants, la voiture ne quitte pas la maison. Entre-temps, les lieux sont visités plusieurs fois par la police, qui a accès à son contenu. Djoudjou est à l'hôpital et le reste de la famille, accablé par la tristesse, doit organiser l'enterrement du couple. Si les certitudes manquent, on sait que le couple Lukiana tient à prendre la voiture, « pour éviter des vols et aussi parce que la présence de la voiture dans le lieu où elle est fait que les enfants se souviennent continuellement du crime », écrit le professeur Lukiana en réponse à un article paru dans *Le Soft*, le 13 février 2006. Ce journal l'accuse en effet, lui et sa femme, d'avoir pris et caché le fax de Maître Lyolo et le carnet professionnel de Franck Ngyke. Le professeur Lukiana explique que son action a été motivée par de vrais sentiments familiaux envers les enfants et qu'il leur a offert un hébergement après le grave traumatisme qu'ils ont vécu dans leur maison. Les enfants sont effectivement restés chez les Lukiana pendant trois mois.

Même si l'on ne connaît pas le coupable, le fait est que quelqu'un a pris de la voiture de Franck Ngyke les documents qui ont tellement contrarié le président Kabila. Presque immédiatement, la police arrête quelques pauvres garçons de rue et les torture. Lorsqu'il apparaît que ces pauvres garçons ne sont pas les vrais assassins, ils sont libérés et le capitaine « criminel », qui serait responsable de la fausse arrestation, est à son tour emprisonné. Ensuite, cinq autres sont arrêtés, montrés à la télévision et incarcérés. La police déclare avoir arrêté les vrais coupables et le commissaire en chef de Kinshasa reçoit une prime de 5000 dollars américains. La « reconstruction du crime » est entièrement filmée par la police, qui montre triomphalement que les suspects ont effectivement possédé un fusil. La caméra nous montre le « fusil », une

seule arme, ancienne, petite et en mauvais état, comme il y en a des milliers en RDC, dont des centaines entre les mains de gangsters des rues de la capitale.

Personne ne croit que les suspects mis au banc des accusés par la police sont les vrais coupables. Selon des sources proches de la police, deux des trois « assassins » ne connaissaient même pas l'endroit où ils avaient été conduits pour la reconstruction. C'était la première fois de leur vie qu'ils y étaient, vu qu'ils habitaient dans la partie ouest de la ville.

Il est d'ailleurs peu probable qu'Hélène Paka ait connu personnellement des hommes appartenant à cette classe sociale défavorisée, qui se concentre généralement dans des quartiers beaucoup plus éloignés. Sa remarque « na yo mpe » (« pas toi aussi ») à un des attaquants, ainsi que les remarques faites par les attaquants eux-mêmes (« tu ne rappelles pas qui vient de t'appeler par téléphone » et « celui qui nous envoie a plus d'argent que toi ») montrent que nous avons à faire à des gens appartenant à des cercles plus élevés, probablement des milieux des services secrets où le couple Ngyke connaissait beaucoup de monde.

La seule preuve dont dispose la police pour montrer que ces cinq suspects sont les vrais coupables est le mobile qu'ils avaient sur eux : celui de Franck Ngyke. Mais les enfants de Ngyke n'ont toujours pas vu ce téléphone. « On est allé à la prison pour essayer de voir si c'étaient les vrais attaquants », raconte Grace, la fille de Franck. « Nous n'avons pas vu les suspects, mais on nous a montré tous les mobiles qu'on gardait là, qu'on avait pris aux prisonniers. Nous avons cherché parmi tous ces mobiles et même les cartes SIM, mais les mobiles et les cartes SIM de nos parents ne s'y trouvaient pas. » (Il faut bien noter ici que même si l'État parvenait à montrer les vrais mobiles du couple Ngyke, cela ne prouverait pas que ces mobiles ont été trouvés sur les suspects.)

Avant le procès, le fils Djoudjou a demandé deux fois si lui et Grace pouvaient voir les « assassins ». On leur a fait de vagues promesses, en leur disant qu'il faut « prendre soin que rien ne leur arrivera ». « Même le Procureur Général de la République, M. Guy Ilunga, m'a informé qu'il y aura des dangers si nous continuons à nous mêler de cela. Après, M. Ilunga s'est dessaisi du dossier et maintenant, il se porte de manière très froide envers moi », dit Djoudjou.

D'après les témoignages de JED, le Parquet Général de la République et l'auditorat militaire n'ont interrogé ni les Lukiana, ni Maître Lyolo, ni le Chef des Services Secrets Mira Ndjoku, ni personne d'autre, sauf le président de JED et les enfants de Ngyke. « Je me suis énervé », dit le président de JED, Donat M'Baya. « J'ai fini par poser la question de savoir si quelqu'un avait porté plainte contre moi. Si on pensait que c'était JED ou les enfants du journaliste qui ont tué le couple. On m'a dit non. »

Quand le procès commence finalement, le 12 juillet 2006, les enfants de Ngyke ont (enfin) l'occasion de voir les suspects. Ils ne reconnaissent aucun homme. « Ce sont des gens qui vivent très loin de chez nous. L'État veut que nous croyions qu'ils sont venus de-là seulement pour nous voler », raconte Djoudjou, qui, comme ses sœurs, ne croit pas que ce procès ne sera jamais autre chose qu'une « mascarade ».

Quatre des cinq personnes qui ont été arrêtées dans le cadre de cette affaire croupissent encore dans la prison centrale de Kinshasa. Cependant, à la première audience du 12 juillet, trois personnes seulement sont comparues, à savoir le sous-lieutenant Joël Mungandu Kimbawo, le sous-lieutenant Didier Awatimbine et l'adjutant Papy Munongo. L'oncle de Joël Mungandu, celui qui aurait été joint au téléphone par « les assassins » le jour de l'assassinat du journaliste, et un cinquième, Serge Kabungu, ne sont pas comparus. Pour des raisons inconnues, l'oncle a été libéré deux semaines avant. Serge Kabungu est, quant à lui, complètement ignoré et abandonné dans sa cellule.

L'accusation de l'État repose entièrement sur le mobile, qui aurait été trouvé sur les suspects et qui aurait appartenu à Ngyke. Peu après l'assassinat, Joël Mungandu aurait utilisé, dit-on, ce mobile pour appeler son oncle et lui parler d'un « deuil dans la famille ». Avec ce message, l'assassin aurait confirmé à son commanditaire que le travail a été fait.

Mais avant de nous attarder sur la théorie du « message de Joël », nous attirons ici l'attention du lecteur sur le fait que l'État admet donc que le téléphone de Ngyke faisait bien l'objet d'écoutes. Ce que disent les enquêteurs policiers – ils auraient écouté l'appel dans les bureaux de la société de communication – ne peut être vrai. Les sociétés de communication n'enregistrent le contenu de conversations que dans des cas particuliers, à la demande expresse des autorités. Les conversations normales ne sont donc pas enregistrées. Qui se chargerait d'ailleurs de conserver et d'écouter ces millions de données ?

Ce point constitue très probablement le seul élément de vérité dans le cas de l'État congolais : le téléphone de Franck Ngyke faisait l'objet d'écoutes. Mais quelle était la raison de ces écoutes si Ngyke n'était pas suivi par les services secrets ? Du reste, la théorie du message reçu par l'oncle du suspect Joël Mungandu, qui parlait d'un « deuil dans la famille », est réfuté par le fait qu'il y a eu, effectivement, un mort chez les Mungandu ce jour-là. La grand-mère de Joël Mungandu venait en effet de trouver la mort : le soir même, son corps avait été exposé à son domicile de Kisangani, dans le quartier Ndjoku de la commune de Kimbanseke. Le mobile que Joël avait utilisé pour informer son oncle de cette triste affaire ne pouvait d'ailleurs être celui de Franck Ngyke. Le cinquième suspect, Serge Kabungu, avait en effet reçu cet appareil de marque Samsung des mains de Joël Mungandu environ un mois *avant* la mort de Ngyke et l'avait même vendu juste deux semaines avant cet assassinat.

Autre chose étonnante, on rapporte que le sous-lieutenant Didier Awatimbine et l'adjutant Papy Munongo ont été arrêtés seulement parce que leurs noms et numéros figuraient dans le répertoire du téléphone de Joël : tous des militaires employés par l'Etat-major, au Quartier Général. Des experts de la police judiciaire avec qui nous avons parlé s'étonnent de la démarche suivie par leurs homologues dans l'affaire Ngyke. Pour eux, certaines pistes susceptibles d'établir ou de réfuter l'implication de ces présumés assassins ont été sciemment négligées.

1.5 Conclusions

Si l'on accepte la théorie que Franck Ngyke et son épouse Hélène Paka ont été assassinés en représailles de l'article sur les 30 millions dollars et que les vrais coupables ont beaucoup de pouvoir – ce qui est difficile à nier –, la question du motif a trouvé une réponse. Ngyke était connu pour ses sympathies mobutistes et travaillait « pour gagner sa vie » avec le nouveau pouvoir Kabila-PPRD. Pour arriver à survivre dans un pays frôlant la guerre civile, il aurait dû se montrer très prudent et veiller à ne pas aller trop loin. Mais le « Maréchal » est allé trop loin. Il a causé de vrais problèmes au pouvoir, qui s'est senti endommagé par lui.

Il est impossible d'ignorer que Ngyke a été mis sous surveillance au moment même où les autorités recherchaient la source de l'article sur les 30 millions dollars américains : c'est à cela qu'a servi son mystérieux rendez-vous manqué avec Marie-Ange Lukiana. De la même façon, on ne peut ignorer que Ngyke est tombé dans un piège, le soir de l'assassinat, en acceptant des « précisions » sur l'histoire des 30 millions de dollars et en promettant de les publier. Si le pouvoir, déstabilisé par la campagne d'informations sur les 30 millions de dollars, avait besoin de preuves définitives de la responsabilité de Ngyke, il les avait trouvées ce soir-là. Ngyke avait lui-même appelé Marie-Ange Lukiana pour discuter de l'organe où ces « précisions » allaient devoir être publiées, alors que son mobile était très certainement écouté par les services secrets !

Hélène Paka le disait souvent : son mari n'avait pas assez le « sens du secret ». Si l'on sert deux maîtres, il faut être certain que l'un ne soit pas au courant de l'autre.

Il faut ajouter que Maître Lyolo⁵, qui était un ami de Ngyke, n'a peut-être pas été conscient de la signification de ce qu'il a fait. Les gens qui avaient apporté le fax destiné à Ngyke appartenaient probablement aux mêmes canaux d'anciens Mobutistes que ceux qui lui passaient toujours des documents antikabilistes. Le chef de police Mira Ndjoku, qui a cherché la source de Patrice Booto, est lui-même un ancien Mobutiste...

Le « qui » qui reste

Même si nous avons dit que nous ne nous aventurerions pas à répondre à la question du vrai coupable de l'assassinat, nous pouvons néanmoins approfondir la question de savoir *quel type* de coupable dispose du pouvoir nécessaire, non seulement pour orchestrer un assassinat, mais également pour en saboter les suites juridiques.

L'assassinat n'est probablement pas le fait d'une seule personne, ni même de Marie-Ange Lukiana, qui a été accusée par le journal *Le Soft* et d'autres⁶. Marie-Ange Lukiana

⁵ Maître Lyolo a nié, dans un interview avec JED, qu'il a passé des papiers « politiques » à Franck Ngyke Kangundu, le soir de son assassinat. Néanmoins, le fils Djoudjou, qui accompagnait son père au rendez-vous avec Lyolo, se montre absolument certain du contraire.

⁶ Il y a eu des pistes lancées par des inconnus (et des connus) qui ont, tous, indiqué Mme Lukiana comme coupable principale. La police a dit, par exemple, que Franck Ngyke aurait reçu un « coup de fil d'Angleterre » peu avant sa mort, impliquant qu'il existe un commanditaire des assassins vivant là-bas. La police n'a pas donné de, mais la fuite a fait que des gens ont immédiatement pensé à Mme Lukiana, qui a un frère qui vit en Angleterre. Il faut naturellement se méfier de ce que dit une autorité qui a arrêté probablement *deux* équipes de faux assassins, mais elle n'est pas la seule à soupçonner assez ouvertement

est une femme importante, mais pas au point de pouvoir donner des ordres au chef de police Mira Ndjoku, arranger que Ngyke soit suivi par des voitures, utiliser Maître Lyolo comme piège avec des « précisions » sur les 30 millions le soir même de l'assassinat et engager ensuite des tueurs à gage.

Le fait que Franck Ngyke avait l'habitude de parler ouvertement, surtout avec sa « grande sœur » (qu'il avait immédiatement informée de ce qu'il venait d'obtenir le soir même) montre d'ailleurs qu'elle n'aurait pas eu besoin d'en faire autant. Elle aurait très bien pu lui demander s'il était la source de Booto ; elle aurait probablement obtenu une réponse sincère. Il n'avait pas de « secret », et surtout pas pour elle.

Enfin, il serait stupide de la part d'un assassin de se comporter de façon ouvertement « bizarre » avec sa victime, et de plus, devant des témoins (l'organisation du rendez-vous manqué, un jour avant l'assassinat).

Le pouvoir qui a orchestré tout cela doit être placé plus « haut » que Marie-Ange Lukiana. Il doit être tellement puissant qu'il aurait très bien pu utiliser Marie-Ange Lukiana et son époux pour organiser des rendez-vous manqués ou même cacher des preuves. C'est tout à fait possible. Dans une telle situation, en tant que numéro 2 du parti et désireux de conserver sa position, on fait tout ce qu'on peut pour ne pas contrarier le président....

Le journal *Le Soft* a également accusé le Ministre de l'Intérieur Mbemba, en même temps que Marie-Ange Lukiana, d'avoir organisé l'assassinat du couple Ngyke. Mais on n'explique pas comment Marie-Ange Lukiana et Théophile Mbemba, qui, selon tous les observateurs, ne s'entendent pas, auraient pu travailler ensemble pour assassiner le journaliste Ngyke. Et pourquoi ? Pour la faveur du Président ? Si tel était le motif du Ministre Théophile Mbemba Fundu, il devrait fortement le regretter maintenant, puisque lui aussi est « brûlé » par toutes les spéculations dans les médias.

Y a-t-il d'autres explications ? L'utilisation de ressources de l'État, les fausses pistes⁷, les « *dirty tricks* », les écoutes téléphoniques, les surveillances en voitures... tout cela est plutôt le fait de personnes importantes au sein des services secrets. Ces personnes semblent plus proches du pouvoir suprême que les ministres, ont accès à la police et à la justice et ont une grande expérience des « coups bas », où l'on ne fait jamais ce que l'on semble faire... Seuls des gens de ce calibre sont en mesure de punir les forces antikabilistes sans impliquer le président Kabila (ce qui serait un suicide politique pour la présidence, quelques mois avant des élections observées par le monde entier).

Mme Lukiana. Selon le Président de JED, le président Kabila lui même aurait mentionné une « piste anglaise », c'est-à-dire la piste Lukiana, en sa présence. Puis, il y a les théories du journal *Le Soft*, dont l'éditeur semble *savoir* que la coupable serait Mme Lukiana, étonnamment ensemble avec son ennemi personnel le Ministre Mbemba Fundu. (On se pose bien la question de savoir *comment* l'éditeur du *Soft*, M. Kin-Kiey Mulumba, peut être tellement sûr de ses théories. Dans un interview à Kinshasa avec le rédacteur en chef, qui vit dans le très luxueux Grand Hôtel Kinshasa et qui est devenu très proche de la PPRD et du Président Kabila au cours de l'enquête judiciaire, il a semblé avoir même plus d'informations que les autorités judiciaires. Voir également la 2^e partie du dossier.)

⁷ Maître Lyolo a nié, dans un interview avec JED, qu'il a passé des papiers « politiques » à Franck Ngyke Kangundu, le soir de son assassinat. Néanmoins, le fils Djoudjou, qui accompagnait son père au rendez-vous avec Lyolo, se montre absolument certain du contraire.

Donc, sans mentionner de noms, nous croyons, sur la base de nos recherches – qui ne sont certainement pas exhaustives –, que l’assassinat de Franck Ngyke était probablement motivé par le désir de punir la source d’une campagne de propagande antikabiliste, et, à la fois, de s’assurer que le nom « Kabila » ne serait pas mentionné dans cette propagande. Car cela ne ferait que contrarier plus encore des gens qu’il ne vaut mieux pas contredire. Il serait intéressant de voir qui seront les nouveaux favoris du Président dans le prochain cabinet Kabila...

Et maintenant...

Le cas de « Ngyke » rend pessimiste. Est-il possible d’être journaliste professionnel dans de telles conditions, quand on ne peut gagner sa vie que si on fait exactement ce que veut le rédacteur en chef ou le sponsor du rédacteur en chef ? Son journal étant financé par des fonds du parti gouvernemental PPRD, Ngyke devait faire de la propagande pour le gouvernement, le parti de la majorité et de sa patronne Marie-Ange Lukiana. Entre-temps, il cachait ses vrais sentiments. Il a été tué pour « trahison ». Comme l’on dit les rumeurs, la « trahison » intervient quand on ne fait pas ou plus ce que demande le patron. Beaucoup de journalistes ont des « patrons » en RDC. Et si les journalistes ne les ont pas, ce sont les rédacteurs en chef qui les ont. La situation est grave.

Cette situation est encore plus sérieuse si on réfléchit à l’assassinat de Bapuwa Mwamba. Il était un vrai journaliste de l’opposition. La possibilité qu’on l’ait tué parce qu’il était de l’opposition et qu’il critiquait les chefs de la transition et la police est intolérable, surtout maintenant que l’on prépare des élections « libres, honnêtes et transparentes ».

Comment mettre fin à cette situation où les médias sont corrompus, à ce climat d’intolérance envers ceux qui ne veulent pas se corrompre, qui n’arrivent pas à cacher leurs vrais sentiments ou qui savent, au contraire, se tenir motus et bouche cousue ?

« C’est faire du journalisme professionnel », dit un collègue à Kinshasa, qui ne veut pas être mentionné dans ce dossier parce qu’il a « un peu peur ». Néanmoins, il espère rester encore vivant pendant quelques temps, car il ne participe pas « à la guerre des politiciens », c’est-à-dire qu’il « n’attaque pas quelqu’un pour défendre quelqu’un d’autre ». « Moi, je recherche une situation de corruption, de crime, de commerce, de n’importe quoi. J’essaie de comprendre cette situation et d’expliquer cela à mes lecteurs. Je ne me fais payer par personne et je ne me mets pas dans les amitiés. C’est comme ça que je crois que personne ne va me détester. » Avec un sourire : « Au moins, je l’espère ».

Un autre collègue est d’accord avec lui. « Mais il faut choisir ces mots », dit-il. « S’il y a eu des vols par un fonctionnaire, je ne dis pas : « il a volé », je dis « c’est un cas d’abus de sa position ». C’est le ton qui fait la musique. » Et c’est cela qui donne un peu d’espoir à la situation des médias congolais : de bons journalistes, qui prennent au sérieux leur code de déontologie et qui font tout ce qu’ils peuvent pour faire de la bonne « musique » journalistique. Quelques personnes qui ont travaillé avec nous sur ce dossier et qui ont « un peu peur » d’être mentionnés par leur nom sont aussi membres

de FAIR (le Forum africain des journalistes d'investigation). Ils se disent prêts à travailler et lutter pour le développement d'une presse honnête et indépendante dans leur pays. Leurs actions montrent que c'est exactement ce qu'ils font. Nous devons les applaudir.

2 Coupage, frais de voyage : le financement des médias en RDC

2.1 Histoire en bref : au-delà de la pensée unique, le commerce

Le règne de Mobutu a pris fin le 17 mai 1997, lorsque les rebelles (l'Alliance des forces démocratiques pour la libération, ADFL) entraînent dans Kinshasa et leur chef Laurent-Désiré Kabila était proclamé président de la nouvelle République Démocratique du Congo (RDC). Si le monopole de l'information avait déjà pris fin, il faut se rappeler que le système mobutiste pour « informer » le public était déjà politisé et corrompu. Un des journaux de la première moitié des années 90 parlait même d'« un ministre, un journal », comme nous le rappelle un excellent document (sans titre) de l'ONG Journaliste en Danger (JED). Rappelons-nous également le fléau des « informations protocolaires », qui devaient être servilement copiées par des médias dont la seule tâche était de servir soit le dictateur affaibli, soit l'un ou l'autre personnage politique. La pratique de la double fonction (fonctionnaire et propriétaire d'une maison de presse) persiste jusqu'à aujourd'hui. Un cumul qui ne paraît pas directement problématique à première vue, mais qui n'est pas sans donner des problèmes dans le contexte unique de la RDC. Il y a onze ans, environ 90 % de la presse était entre les mains d'hommes politiques ; maintenant, ce pourcentage est inférieur mais atteint toujours un inquiétant 60 %.

La conséquence ? « Le Maréchal » Mobutu faisait étalage de sa générosité pour faire marcher les « journaux », qui n'avaient plus rien à voir avec du journalisme. Selon le document de JED, les titres profitant de la largesse du Maréchal étaient *Le Potentiel*, fondé par Modeste Mutinga (aujourd'hui le chef de la Haute Autorité des Médias, HAM, voir paragraphe 2.4), *Le Soft* de Tryphon Kien-Kiey Mulumba (voir paragraphe 2.2), *Le Phare* de Polydor Muboyayi (chef de l'Observatoire des Médias congolais, OMEC, voir paragraphe 2.4), *Le Palmarès*, *Forum des As* et, bien sûr, l'ancien employeur de Franck Ngyke Kangundu, *La Référence Plus*. Même pratique au niveau des médias électroniques : on ne sortait pas pour faire un reportage sans recevoir, en avance, un certain montant pour couvrir les prétendus frais de reportage.

C'est dans ce contexte qu'il faut considérer le cas tout à fait particulier de Télé Kin Malebo (TKM). Avec son siège à Kinshasa, TKM était la toute première chaîne de télévision congolaise à être indépendante et à commencer ses émissions deux mois avant la chute du régime de Mobutu. Certains des journalistes qui essayent de donner un autre visage aux médias congolais ont travaillé pour TKM, comme Pascal Amisi, directeur d'Audio Team (petite compagnie de multimédia), responsable du site Internet du très modeste hebdomadaire *AfricaNews* et, auparavant, correspondant freelance pour Reuters et des entreprises de développement comme les Anglais de DFID. Il se rappelle : « TKM a commencé en 1997, je faisais partie de cette opération. Et certes, nous avons eu des problèmes, d'abord politiques. » Le propriétaire était Ngongo Luwowo, homme d'affaires, journaliste, apparemment un ancien proche de Mobutu. En

raison de sa façon de présenter les faits, TKM a dû fermer ses portes le 15 février 1997 sur ordre du ministre de l'information, mesure contre laquelle la chaîne s'est opposée. Ensuite, TKM a été accusée d'avoir volé des pièces d'équipement qui appartenait à l'Office Zaïrois de Radio et Télévision (OZRT) et a encore été menacée de fermeture par le Premier Ministre d'alors, Kengo wa Dondo. Amisi : « C'était une menace ; on voulait que nous nous soumettions à l'Office des Biens Mal Acquis (le bureau qui avait été créé pour faire un inventaire des biens publics et privés volés pendant le règne de Mobutu). TKM a survécu jusqu'à l'époque de Laurent Désiré Kabila, mais la chaîne était transformée en deuxième canal officiel. Puis le rideau est tombé en raison de l'interférence étatique avec la ligne éditoriale, la disparition de beaucoup d'équipements et la mauvaise gestion. Le même État qui avait accusé TKM de voler les biens était incapable (ou n'avait pas la volonté) de prévenir le vol de biens acquis par TKM.

Il est assez étonnant de noter que selon Amisi (et quelques-uns de ses anciens collègues), l'argent ne posait jamais problème. « Nous avions de l'argent grâce à la publicité. Combien ? Disons 150 000 dollars par mois. Mais il faut se réaliser aussi qu'à l'époque il y avait peut-être cinq chaînes de télévision et nous étions perçus comme les plus critiques... » On savait que le journalisme pratiqué par les reporters de cette station était vraiment nouveau et de grande valeur pour un Congo/ex-Zaïre post-Mobutu, et qu'il y avait de l'argent disponible pour préserver ce type de journalisme indépendant. Le guichet pour les médias libres était et restait encore ouvert.

« La dérive est survenue à cause de la guerre et certainement aussi de la politique du gouvernement d'obliger des entreprises à cotiser pour la poursuite de la guerre. » C'est l'avis d'un de nos collègues en RDC. À partir de 1998, une autre rébellion s'était en effet déclarée contre Laurent Désiré Kabila à l'initiative de l'ancien mobutiste Jean-Pierre Bemba. Cette rébellion s'était ensuite étendue à d'autres groupes. Les mouvements rebelles étaient soutenus par l'Ouganda et le Rwanda, alors que le président de RDC était aidé militairement par (entre autres) l'Angola et le Zimbabwe. C'était le début de « la première guerre mondiale en Afrique » et les objectifs pour tous les intervenants étaient géostratégiques : chacun avait sa raison de faire main basse sur les richesses du Congo.

Avec l'avènement de Kabila, la pratique de la privatisation des conflits s'est poursuivie. Seuls quelques acteurs ont été changés : les Belges et les Français ont plus ou moins quitté la scène et les Anglophones du Canada et des États-Unis, dont les entreprises (surtout dans le secteur minier) avaient noué des liens avec les rebelles de Kabila bien avant qu'ils ne rentrent à Kinshasa, font leur entrée sur scène. Ce processus est documenté dans un livre publié par le groupe de recherche IPIS à Anvers en 1997 et intitulé « La privatisation de l'alternance ». Les géants de l'Afrique du Sud, De Beers et Anglo-American, éprouvaient beaucoup de difficultés face à la transition Mobutu-Kabila⁸. L'influence sud-africaine est devenue beaucoup plus forte après l'investiture du président actuel, Joseph Kabila, et surtout après l'implication très active des Sud-africains dans les processus de négociations – en Afrique de Sud –, qui ont finalement donné lieu à l'Accord Global et inclusif en 2002, accord qui a entamé le processus de paix dont les élections de 30 juillet font partie. Il existe des contacts intensifs entre les

⁸ Voir « De Beers in Secret Deal with rebels » *Mail & Guardian* (hebdomadaire sud-africain), 18 avril 1997 et « Business at war for Zaire's wealth » *Mail & Guardian*, 25 avril 1997

hommes d'affaires sud-africains et congolais et leurs gouvernements respectifs à partir de 2001⁹.

Même principe, autres acteurs, donc. Ce processus s'est répété dans la façon dont les médias ont de nouveau été incorporés dans un système de « magouille » politique. Pascal Amisi confirme que la guerre et son interaction avec la scène politique ont rapidement et définitivement changé le visage des médias, y compris celui de son ancien employeur, la chaîne TKM. Incapable de s'autofinancer, TKM devait s'accrocher à la politique pour survivre, ce qui signifie en clair que TKM a dû faire le deuil de son indépendance éditoriale. Amisi n'a pas été le seul à conclure que, finalement, la seule option était de quitter le navire.

Autre indication que rien n'avait changé : le cas du million de dollars de Laurent Désiré Kabila. Fidèle à l'ancienne méthode mobutiste, il avait fait un « don » de 1 million de dollars pour « aider la presse ». La loi sur la liberté de la presse (Loi 96/002, voir paragraphe 2.4) était déjà en vigueur, mais ce volet avait bizarrement été ignoré par Kabila père, qui préférait l'ancienne méthode, jugée « officieuse » dans le document de JED, terme bienveillant par ailleurs. Versé à une caisse, cet argent allait être partagé pour la plus grande partie entre Michel Lady Luya (*Le Palmarès*) et le ministre de l'information d'alors. Ce partage abusif avait provoqué la colère des autres, qui pensaient avoir droit à une portion considérable de cette faveur. Depuis, c'est la guerre entre Luya (qui avait gagné) et Modeste Mutinga qui, selon le document de JED qui évoque cette histoire, allait se retirer de cette affaire en même temps que Polydor Muboyayi. Mais l'histoire nous ne dit pas si ce retrait était guidé par des principes, ou s'il était motivé par le fait que Mutinga n'avait pas reçu le montant auquel il pensait avoir droit. Le reste du million avait simplement été réparti entre d'autres publications. Le Secrétaire Général de l'Union Nationale de la Presse congolaise (l'association qui travaille pour les intérêts de ses membres et s'occupe de la déontologie du métier) résume : « Ce million n'était pas pour la presse, c'était purement et clairement de la corruption pour avoir une presse qui le soutenait dans sa démarche. On a bouffé l'argent, c'était un gâchis... » Aucune leçon n'avait donc été tirée. Ainsi disparaissait l'espoir de médias libres, autofinancés et indépendants.

Un dernier aspect néfaste de cette politisation des médias congolais est leur implication dans un discours qui n'est pas dicté par une ligne éditoriale claire et nette, mais par le parti politique disposé à payer pour faire paraître ses opinions. Un résultat malheureux a été, par exemple, l'implication des médias congolais dans une campagne de haine contre certains « étrangers » parmi une classe de politiciens, comme l'explique Belhar Mbuye, ex-journaliste pour *Le Soft* et *Le Potentiel* et fondateur d'un petit journal *Échos des Grands Lacs*. « Pendant les guerres qui ont suivi les événements de 1997, nous avons subi une tendance à la haine. « Rwandais » voulait dire « Tutsi » et ça provoquait une chasse aux hommes. Cette tendance s'est renforcée pendant la deuxième guerre, quand le régime a été attaqué de l'Est. Beaucoup des politiciens disaient que « les Rwandais » étaient de la vermine, qui devait être « fumigée », et ainsi de suite. »

⁹ Voir par exemple « Charm Offensive » dans le magazine d'affaires mensuel *Business in Africa*, octobre 2001.

Après des négociations en Afrique du Sud et la conclusion, fin 2002, d'un « accord global et inclusif », la guerre, une des plus meurtrières jusqu'à nos jours, a officiellement pris fin. Cette fin est pourtant très incertaine. Depuis le 30 juin 2003, il y a un gouvernement de transition selon la formule «1+4» : un seul chef d'État avec quatre vice-présidents, qui sont également responsables de plusieurs secteurs politiques. Les principaux responsables des guerres se trouvent donc au cœur du gouvernement et leurs factions armées (et d'autres également) restent sur le terrain. Maintenant, tous les yeux sont tournés vers les élections présidentielles et législatives du 30 juillet 2006. Les candidats les plus importants sont les 1+4 chefs : Joseph Kabila (président du RDC depuis l'assassinat de son père en janvier 2001, issu du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, PPRD), Jean Pierre Bemba (vice-président, fils d'un millionnaire entrepreneur politique et ancien chef de guerre dans le nord-est du pays, issu du Mouvement pour la Libération du Congo, MLC) et Azarias Ruberwa (vice-président, ancien chef d'un autre groupe armé, le Rassemblement congolais pour la démocratie, RCD). Les élections comptent en tout 33 candidats, parmi lesquels se trouvent un fils de Mobutu (Nzanga), Pierre Pay Pay wa Syakassighe, ancien gouverneur de la Banque centrale pendant l'ère Mobutu et d'autres mobutistes, lumumbistes, opportunistes et entrepreneurs politiques. Les élections seront boycottées par le vétéran de l'opposition Etienne Tshisekedi et son Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS). MONUC (Mission des Nations Unies au Congo) est en place pour assurer que tout se déroule dans l'ordre (avec bientôt 50 militaires néerlandais). Mais n'oublions pas les accrochages dans les rues, les dix-neuf candidats qui réclament que le scrutin soit reporté, les candidats qui pensent que les élections ne seront qu'une farce... Deux choses sont claires : le scrutin aura lieu le 30 juillet 2006 et cette date n'est qu'une première date. Un deuxième tour, pour lequel aucune date n'a encore été fixée, sera très probablement nécessaire. Comme l'écrit l'hebdomadaire *The Economist* en octobre 2004 : « Beaucoup de Congolais préfèrent avoir des vêtements qu'un bulletin de vote. »

Et comme toujours, les politiciens influencent ce qui est publié et diffusé. L'ancien adage « un ministre, un journal » a fait place à l'adage « un parti politique, une foule de journaux/stations ». Parmi eux, le mouvement politique de Joseph Kabila est le plus fort : le PPRD influence ou contrôle la ligne éditoriale de journaux comme *Le Palmarès*, *La Référence Plus*, *Le Soft* (voir paragraphe 2.4) et *Uhuru* ainsi que les chaînes de Télé Horizon 33 et Kasai Horizon Radio Télé. Digital Congo, une autre chaîne, fait aussi partie de l'« inventaire » de la famille Kabila, par l'intermédiaire de la sœur jumelle de Joseph Kabila. Ce pouvoir assure amplement la couverture des activités de ses personnages phares, dont le principal est évidemment le président-candidat Joseph Kabila. Le MLC de Jean-Pierre Bemba est le propriétaire de deux stations de télévision à Kinshasa et de stations de radio à Gbadolite et Kinshasa. Au moins trois journaux (*Elima*, *Le Révélateur* et *Pot-Pourri*) sont considérés comme proches du MLC. Azarias Ruberwa et son RDC sont les propriétaires d'Afrika TV. Une candidate pour la présidence, la femme d'affaires Catherine Nzuzi wa Mbombo, est la propriétaire de Global TV et ne s'oppose pas à l'idée d'emprisonner un journaliste avec qui elle n'est pas d'accord (voir le cas de *L'Alerte*, juillet 2005).

Derrière tous ces guêpiers, on trouve toujours des intérêts étrangers. Parmi eux, les pays voisins qui continuent d'être impliqués économiquement et militairement, et les pays

européens et américains avec leurs intérêts propres¹⁰. Ce n'est un secret pour personne que le candidat préféré de la « communauté internationale » est le président sortant. Selon des confrères, l'État congolais doit rester faible pour pouvoir continuer de servir certains intérêts. « Le Bassin du Congo doit rester un marché libre ». Peu importe, finalement, qui gère les affaires à Kinshasa, la capitale politique et bavarde, tant que l'« évacuation » des ressources naturelles puisse continuer sans encombres. On assiste, à la limite, à un système de trafic de biens communs qui ne bénéficie qu'à des étrangers et, bien entendu, à une petite mais puissante minorité, la même classe de politiciens que celle qui fait main basse sur les médias congolais.

Voici le contexte dans lequel les journalistes congolais doivent vivre de leur métier. Un climat politique totalement corrompu par des attaques violentes, un discours hyperbolique opposant les uns aux autres et, de temps en temps, des discours xénophobes habituels auxquels participent les journaux et les chaînes électroniques. Le défi déontologique reste très difficile pour nos confrères et consœurs en RDC.

2.2 Coupage, frais de voyage : le commerce de l'information comme système

La première partie de notre dossier contient une citation, parmi beaucoup d'autres, qui mérite que l'on s'y attarde. Il s'agit d'une citation de Djoudjou, le fils de Franck Ngyke Kangundu, quand il parle de « l'autre journalisme » de feu son père : « Parmi les choses que [Ngyke] écrit... il y a assez d'articles que le journal devenu pro-kabiliste *La Référence Plus* ne publiera pas. » Djoudjou ajoute : « Je les ai passés à des amis dans d'autres journaux, dont papa gardait les numéros de téléphone dans son carnet. Il gardait les chapeaux des articles qu'il passait aux autres journalistes dans le carnet, avec les numéros. » Nous avons déjà fait référence à cette constatation : si Franck Ngyke Kangundu était journaliste, il était également à la fois un homme politique avec d'anciennes loyautés mobutistes et un homme pratique qui aidait à adapter le ton de son journal au pouvoir actuel. Mais trop de « pragmatisme » de ce genre mène à la dérive. Ngyke n'était pas loin d'être devenu un « négociant en informations politiques », occupation pour le moins dangereuse.

Articles payés, opinions payées, des « dons », des « cotisations », des « enveloppes », des « frais de reportage », des « cadeaux de presse » et tous les autres termes utilisés pour désigner le versement d'argent à des journalistes pour qu'ils publient ce que le « client » veut... tout cela est connu en RDC sous le nom générique de « coupage ». Presque tout ce qui paraît est le résultat de ce « coupage ». On verse de l'argent à un journaliste pour qu'il écrive un article exprimant une certaine opinion ; on le paye pour qu'il fasse publier un article accusateur ou des informations néfastes pour la réputation et l'avenir d'un homme ou d'une femme politique. Les rédactions reçoivent de l'argent pour qu'elles placent des articles véhiculant une opinion politique donnée. Le résultat de ces pratiques ? Pratiquement tout ce qui est publié en RDC est le fruit du coupage.

¹⁰ Voir : «Rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République Démocratique du Congo» S/2003/1027, *Conseil de Sécurité des Nations Unies*, New York, 23 octobre 2003.

Nous ne dénonçons pas les moyens donnés aux journalistes pour qu'ils puissent faire leur travail. Les journalistes doivent pouvoir couvrir les frais qu'ils encourent pour faire un reportage, recueillir des propos, et ainsi de suite. Il est donc normal que, dans l'exercice du métier de journaliste, ces frais soient payés. Mais si le contenu d'un reportage, d'une analyse, etc. est influencé par le fait que l'auteur est payé par une source obscure, le problème est grave. Quand la corruption devient partie du système, le journalisme perd de sa crédibilité. Les conséquences pour le métier sont excessivement graves : le journaliste n'est plus un « chercheur de vérité », mais un trafiquant d'informations.

Nous présentons ci-dessous deux autres cas, parmi d'autres considérablement moins spectaculaires.

I. Le cas Kabeya Pindi Pasi

En mai 2006, la chaîne de télévision Tropicana, dont le journaliste Kabeya Pindi Pasi est le chef de programmes, diffusait un documentaire sur les crimes de guerre commis par le MLC, mouvement rebelle de Jean-Paul Bemba, un des quatre vice-présidents. Le MLC avait autrefois ses bases en République centrafricaine (RCA), et c'est là-bas que Pindi Pasi est allé pour réaliser son documentaire sur les massacres commis par le MLC.

Quelques jours après la diffusion du reportage, Pindi Pasi disparaît. Selon Tropicana et l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC, syndicat national des journalistes en RDC, dont Pindi Pasi est le président), le journaliste s'est exilé. Kasonga Tshilunde, le Secrétaire Général de l'UNPC, sait que son chef se cache quelque part à Nairobi. « Il a reçu des menaces de mort par téléphone. Je suis en contact avec lui ; regarde : le code de la provenance de ses appels, 254. C'est le code du Kenya. » Des détracteurs l'ont menacé, l'accusant d'avoir touché des « frais de voyage » de la part du PPRD, parti au pouvoir. On suggère qu'il s'agirait d'un montant de 20 000 dollars. Dans une interview recueillie après le voyage, le cameraman qui tournait le documentaire se rappelle avoir vu « beaucoup de dollars », que l'ambassade congolaise en République centrafricaine avait accueilli l'équipe à l'aéroport de Bangui (capitale de la RCA) et l'avait accompagnée jusqu'aux lieux où le MLC avait commis ses crimes. Une autre confirmation vient de très haut : Modeste Mutinga, le président de la Haute Autorité des Médias (voir paragraphe 2.4), affirme que ce reportage a été réalisé avec l'aide du gouvernement.

Naturellement, Tropicana donne une autre version des faits. Kibambi Shintwa, l'administrateur et directeur général de la station, déclare : « Il y a toutes sortes de gens qui viennent ici pour avoir un reportage sur Tropicana, des ONG, des politiciens, des institutions. S'il s'agit de faire connaître une organisation, nous nous engageons pour la communication publique. C'est payant, c'est clair. Dans le cas d'un reportage, c'est la rédaction qui décide. Nous avons entamé ce reportage de Bangui (RCA) pour relancer le débat au Congo. » Et l'idée que le PPRD aurait payé un montant important pour faciliter le reportage ? Kibambi répond par un seul mot : « Ridicule ».

Le MLC apprécie peu le contenu du reportage sur Tropicana. Le groupe de Bemba utilise deux de ses propres chaînes pour démentir et lancer des accusations, y compris

sur l'histoire des « frais de voyage ». Pour sa part, Tshilunde ne croit pas que cette histoire de 20 000 dollars soit correcte. « D'abord, le MLC doit cesser les menaces et ensuite j'espère qu'on fera des investigations. Si le MLC se sent lésé, bon, allons à l'Observatoire des Médias Congolais (OMEC, l'arbitre professionnel des problèmes entre les médias et le public, voir paragraphe 2.4). Personnellement, je ne connais pas une seule occasion de prise de coupage par M. Pindi Pasi. » De plus, il se dit peu convaincu par le fait que l'accueil par l'ambassadeur ait été quelque chose de si extraordinaire. Qui croire ?

Entre temps, le MLC a porté plainte contre Tropicana, non pas auprès de la Haute Autorité des Médias (HAM, voir le cadre dans le prochain paragraphe) mais auprès de l'OMEC. Ce choix donne lieu à des hypothèses : le MLC, mouvement d'opposition, estime-t-il que l'OMEC est moins sous influence du PPRD, le parti de Kabila, que la HAM ? L'OMEC traitera le dossier et il ne restera plus qu'à attendre les résultats confirmant ou réfutant les accusations contre Kabeya.

Certains aspects sont pour le moins surprenants. D'abord, les informations divulguées par le programme de Tropicana n'avaient rien de nouveau¹¹. Pourquoi, dans ce cas, diffuser ce reportage ? Et pourquoi à ce moment précis ? Pour ajouter quoi ? On peut également se poser la question de savoir pourquoi l'équipe de Tropicana est allée tourner un reportage en RCA, alors qu'il y a suffisamment à raconter sur les tueries, les mutilations et les viols commis par les milices du MLC du côté congolais du fleuve Oubangui, qui forme la frontière entre les deux pays. Une hypothèse serait que le but du reportage n'était pas de dénoncer quoi que ce soit. JED estime, en effet, que Pindi Pasi a été envoyé en RCA pour réaliser un reportage contrariant pour Bemba. Naturellement, le SG de l'UNPC ne croit pas à une telle hypothèse, mais il est conséquent : « Bon, si le président est reconnu coupable d'avoir pris de l'argent, il doit bien sûr partir. » Enfin, certains ne croient pas que Pindi Psi se soit caché. Ils pensent que Kabeya se trouve à Kinshasa et qu'il refera très bientôt surface. Ces derniers ont eu raison : Pindi Pasi s'est présenté le 12 juillet, date du début (enfin !) du procès de l'assassinat de Franck Ngyke Kangundu et de son épouse. En reprenant la présidence de l'UNPC, il annonce, le même jour, une marche contre le climat néfaste dans lequel les journalistes doivent travailler, marche qui se déroulera le 17 juillet.

II. Le cas des « sondages »

« Nous sommes le numéro 1, le journal de référence. À l'époque de Mobutu, nous avions 35 % de l'audience de Kinshasa », martèle le professeur Tryphon Kin-Kiey Mulumba, fondateur de l'hebdo *Le Soft*. Ses collègues l'appellent « le prof ». Sa carrière est extraordinaire. Il était le dernier ministre d'Information du Maréchal Mobutu (le gouvernement de salut national, avril-mai 1997). Il a ensuite été porte-parole du mouvement rebelle RCD du Vice-Président Azarias Ruberwa et conseiller médiatique pour le président rwandais, Paul Kagame. Aujourd'hui, il se proclame indépendant. Dans le domaine professionnel, Mulumba a été président de la section zā roise de l'union internationale des journalistes francophones et de la presse de langue

¹¹ Voir par exemple *Jeune Afrique* de 9 au 15 mars 2003, qui mentionne clairement des choses similaires dans un profil de Bemba. Si Bram estime que ce magazine n'est pas une source purement journalistique et fiable, il est néanmoins clair que les informations sur les crimes de Jean-Pierre Bemba et son MLC dans la République centrafricaine étaient déjà librement disponibles.

française (UIJPLF) et l'organisateur, en 1995, de la première tentative de structurer le métier d'une façon professionnelle.

Depuis des mois, il consacre la une ainsi que six à huit pages de son journal aux résultats d'un « sondage » qu'un groupe dénommé « Les Points » a réalisé en exclusivité pour l'hebdomadaire. Ce type de « sondages », dont la méthodologie manque de clarté, paraît chaque semaine et désigne en tête le président-candidat Joseph Kabila, suivant d'un petit groupe d'autres candidats. En mai, les deuxième et troisième positions ont été prises par le fils de l'ancien patron de Mulemba, Nzanga Mobutu, et l'ancien gouverneur de la banque centrale (aussi sous Mobutu), Pierre Pay Pay. En juillet, Pay Pay est toujours dans le « top trois », mais Nzanga Mobutu a cédé sa place à Jean-Pierre Bemba, caractérisé par Mulumba lui-même comme un homme dangereux, né « dans l'opulence ».

Malheureusement, l'enquêteur Freddy Panda, qui a fait ce travail pour *Le Soft*, ne veut (ou ne peut) pas parler avec Bram. Raison invoquée : il a peur. Mais il y a peut-être une autre raison. Selon nos sources, ce sondage est une farce complète. « Tous les chiffres sont des fantaisies. » Et ces fantaisies sont, toujours selon nos sources, financées par le PPRD. Celui-ci utiliserait la HAM (Haute Autorité des Médias, voir le cadre dans le prochain paragraphe) pour verser au *Soft* l'argent permettant de financer ces « sondages » réalisés par une compagnie placée sous le contrôle du « prof ». Il devrait s'agir de 6000 dollars par mois. Mais il n'y a pas de sondages : toute cette opération consiste à faire des faveurs à Kabila et à son parti, les nouveaux clients de Mulumba.

Vrai ou faux ? À première vue, on aurait tendance à qualifier ce système de « byzantin » et « complexe », mais si l'on y regarde de plus près, il faut bien avouer que ce système s'inscrit parfaitement dans la logique du paysage médiatique congolais. En termes clairs, *Le Soft* est en train de s'accrocher très étroitement au PPRD de Joseph Kabila, depuis un entretien entre « le prof » et le président-candidat, le 17 février 2006. Mulumba prétend que son entretien avec le président-candidat a complètement changé sa perception de Joseph Kabila, qui était autrefois négative, voire condescendante. Il est clair que sa volte-face sert d'autres causes, comme celle de la survie de son journal, qui devient maintenant un organe de propagande pour Kabila et le PPRD.

Le prof occupe une suite de l'hôtel le plus prestigieux de Kinshasa, le Grand Hôtel Kinshasa, avec deux ordinateurs neufs (Apple Macintosh dernière génération). Il est impossible de financer toute cette opération si Mulumba lui-même caractérise son journal de « petite entreprise de famille ». Le prix moyen pour une chambre dans cet hôtel est de 194 dollars ; « le prof » a une suite et, selon lui, l'hôtel le paye 15 000 dollars pour une bannière publicitaire de type « pop-up » sur le site Internet *lesoftonline*. Même si nous sommes généreux et prenons le prix moyen comme tarif donné, cela suffit à peine pour 77 jours. Qui paye les 288 jours restants ? Il suffit de suivre la ligne éditoriale du *Soft* et la ressemblance entre cette ligne et les mouvements d'une boussole pour commencer à avoir une idée.

Ces deux cas illustrent un problème plus étendu : avec l'existence du coupage, toutes les informations sont suspectes. La crédibilité des médias est systématiquement mise en cause. Mais pourquoi déprécier autant la réputation de la presse ? Nous avons déjà évoqué la démarche historique et les actions des politiciens, qui n'ont rien apporté de

positif aux médias. Mais il y a d'autres problèmes, financiers, qui sont propres aux entreprises médiatiques et qui sont également à l'origine de la crise médiatique en RDC. Nous en donnons trois exemples.

Un : il est difficile d'obtenir de l'argent pour lancer un journal. Mettre sur pied une opération d'une telle envergure exige des milliers de dollars. (En revanche, commencer une station de radio est beaucoup moins cher.) S'il n'existe plus de sources financières locales pour les médias, la provenance des fonds devient politique, et parfois (ou à la fois) obscure et douteuse. Les sources ne sont quasiment jamais dévoilées. Alain Nkoy Nkasies, le DG d'un petit hebdomadaire (*AfricaNews*), explique : « Nous avons eu 5000 dollars américains d'un partenaire extérieur pour lancer le journal. Il s'agissait d'une femme d'affaires venant d'Asie, qui aimait, selon Nkasies, s'amuser avec de l'argent. Je la connaissais depuis mon temps à *L'Avenir*. » Et Collette Tshombe Ntundu, propriétaire de *Uhuru*, dit carrément : « Je suis allée à la banque... je ne vous donne pas tous les détails de ma gestion. » Belhar Mbuyi avait « un peu d'argent » avec lequel il a commencé son *Échos des Grands Lacs*. « Je n'avais pas beaucoup d'argent. J'ai épargné un peu, je suis allé un peu partout et, finalement, j'ai pu acheter quelques ordinateurs. » Personne ne révèle la provenance de son argent, ce qui est évidemment le droit le plus strict de chacun. On peut d'ailleurs les comprendre, quand on connaît les sentiments de jalousie et de rancune qui nourrissent les relations personnelles au sein du secteur médiatique. Mais la question reste : la transparence vis-à-vis de la base financière des journaux et des stations de radio et de télévision peut-elle contribuer à un climat moins nuisible entre les professionnels des médias ?

Deux : les problèmes financiers causés par les frais de production nécessaires pour faire paraître un journal ou diffuser une émission de radio ou de télévision. Selon Nkoy Nkasies, de l'*AfricaNews*, les frais ne diffèrent pas largement de ce que nous ont décrit ses collègues : « Bon, les imprimeries ne sont pas très chères, elles utilisent des technologies pas très modernes. Nous achetons le papier, les plaques à imprimer, bref, tout ce qui est nécessaire pour imprimer. Disons que pour faire sortir une édition, nous avons besoin d'environ 500 dollars américains, dont 120 pour l'imprimerie ». (Le tirage de son journal est d'environ 500.) Belhar Mbuyi, de l'*Échos des Grands Lacs*, donne des chiffres similaires : « Pour faire sortir une édition, nous dépensons environ 250 dollars américains. Les autres frais (disons le bureau, l'électricité, les ordinateurs, l'entretien, le loyer) s'élèvent à 700 dollars américains. »¹² Ces montants peuvent sembler modestes, mais les tirages sont limités et les recettes ne sont souvent pas suffisantes pour récupérer ces frais. Selon JED, la plupart des titres qui paraissent à Kinshasa ne dépassent pas les 500 exemplaires. Ce qui nous amène directement au sujet suivant.

Trois : l'impossibilité d'assurer une recette commerciale. La belle époque de Télé Kin Malebo est bel et bien passée. Pour l'instant, il est impossible de gérer un journal ou une station de radio ou télévision suffisamment rentable pour garantir à la fois la viabilité économique et l'indépendance éditoriale. Il n'y a, tout simplement, pas assez d'argent. Un seul exemple : la chaîne Tropicana compte 400 dollars pour un reportage

¹² Pour ceux qui s'étonnent que tous les prix sont indiqués en dollars, il faut se rappeler que l'économie congolaise a été entièrement dollarisée depuis un certain temps. Il existe une monnaie locale, le franc congolais, mais cette monnaie ne joue aucun rôle dans les calculs d'affaires.

de 10 à 15 minutes, payable en fonction de la communication publique. Ce n'est pas assez pour payer les frais quotidiens de la chaîne. Les entreprises commerciales souhaitant mener des campagnes commerciales doivent prendre en compte au moins deux choses : le média à utiliser et les liens politiques.

Le média le plus utilisé, en RDC et dans le reste de l'Afrique, est la radio. Presque tout le monde a un poste, des piles (batteries) sont disponibles et l'on peut changer de station en tournant simplement un bouton. Contrairement aux journaux, il n'est pas nécessaire d'en acheter plusieurs exemplaires, ce qui est le cas avec les journaux. Dans les cercles occidentaux qui soutiennent la presse dans les « pays en voie de développement », il existe une tendance à surestimer la force des journaux et à sous-estimer celle de la radio. Peu importe que Kinshasa compte plus de 200 titres : les tirages ne dépassent souvent pas les 300 à 400 exemplaires (avec des exceptions très rares atteignant 1000 exemplaires). De plus, la moitié des tirages reste invendue, alors que la plupart des journaux sont économiquement faibles. La radio est et reste la première source d'information pour les Africains, et la RDC ne fait pas exception à la règle. Les journaux ont trois inconvénients : ils paraissent majoritairement dans des langues étrangères, ils ne sont disponibles que dans les villes (et parfois même seulement dans les capitales) et ils sont... écrits. Ce dernier point est problématique quand on sait que plus de la moitié de la population est analphabète.

Ensuite, la publicité s'organise difficilement dans un marché libre. Nkasies, de *AfricaNews*, explique : « Nous sommes une petite publication et nous vivons de petits magasins qui font leur publicité. Des amis, effectivement. Pour avoir des contacts avec les grandes entreprises, il faut des relations politiques. » Même son de cloche aux *Echos de Grand Lacs* : « J'ai un ami qui gère un hôtel ; s'il veut, il peut faire de la publicité dans mon journal », dit Belhar Mbuyi. C'est le même principe partout, ajoute Nkasies : « Celui qui gère l'entreprise est le patron qui reçoit la publicité à travers un parrain, et ce dernier est toujours une figure politique. » Il faut donc un parrain auprès d'un parti politique important (et le plus important est le PPRD) pour avoir des recettes publicitaires.

Ceci explique probablement pourquoi certains journaux parviennent à générer des revenus publicitaires considérables, alors que d'autres n'ont pas cette chance. Journaliste de formation, Collette Tshomba Ntundu se trouve à la tête d'un empire sans cesse croissant, reposant en grande partie sur le quotidien *Uhuru*. Elle est également éditrice-directrice générale du mensuel *Awa* (Ici, publication qui cible les femmes) et députée au sein de l'Assemblée nationale de l'Alliance pour le renouveau du Congo (le parti politique fondé par Olivier Kamitatu, l'ancien Secrétaire Général du MLC, président de l'Assemblée Nationale entre juin 2003 et mars 2006). Elle estime que 80-90 % des recettes de son journal proviennent de la publicité. Ce pourcentage serait normal dans un pays au paysage médiatique régulier. En RDC, ce chiffre est exceptionnel. « J'ai eu des contacts [avec des compagnies] dès le début de mon journal. » Avec des résultats remarquables. Aucun journal ne dispose d'une telle quantité de publicités à chaque édition : Vodacom, la compagnie de distribution d'électricité SNEL, deux banques (BIAC et Stanbic) et, à l'intérieur, des pages intégrales pour Vodacom. Les coins de chaque page dans *Awa* portent la vignette de Vodacom. Son explication ? « C'est de la confiance. C'est en moi, Collette Tshomba,

qu'ils ont confiance. C'est la crédibilité de la personne. » Elle ne nous donne pas ses tarifs. Dans son document, JED suggère que Tshomba a pu profiter de ses liens avec les hauts fonctionnaires du PPRD – y compris Joseph Kabila lui-même, dont le mariage a été abondamment couvert par *Uhuru* – pour assurer des revenus publicitaires conséquents. Du point de vue des entreprises, il est évidemment bien vu de faire de la publicité dans un organe favorable au parti du président. Car le tirage, estimé à environ 1000 exemplaires (Mme Tshomba dit 1250), ne justifie pas des contrats pour des publicités permanentes en première page.

Ce ne sont pas des cas isolés. Le même document de JED donne l'exemple du groupe L'Avenir, qui se compose entre autres d'un journal (*L'Avenir*), d'une station de radio et d'une chaîne de télévision (RTGA-Radio Télévision Groupe L'Avenir). Ce groupe a été fondé en 1997 par Pius Mwabilu Mukala. Comme bien d'autres en RDC, celui-ci s'est d'abord accroché au régime moribond de Mobutu, a ensuite rejoint le régime de Laurent Désiré Kabila par l'intermédiaire de Yerodia Abdoulaye Ndombasi (homme de confiance et aujourd'hui l'un des quatre vice-présidents de la RDC) et s'est finalement déclaré du PPRD, tendance Yerodia. Ce parcours suffit pour expliquer la présence de beaucoup d'annonceurs dans *L'Avenir* (tirage maximum 1500), dont BIAC, l'Union des Banques congolaises et l'État. *Le Potentiel* se défend également : Malu Aviation, Stanbic Bank (encore) et la famille onusienne (PNUD, bailleur de fonds et partenaire dans plusieurs projets de la Haute Autorité des Médias, dont le chef est le fondateur du *Potentiel*). Kin-Kiey Mulumba, qui se considère comme le chef d'un grand journal, demande 1000 à 1500 dollar pour une page de son hebdomadaire. Ses anciens contacts rwandais assurent un minimum de deux pages remplies avec des annonces en provenance de Kigali : hôtels, restaurants, Rwanda Tel, et ainsi de suite. C'est le seul journal avec une telle recette publicitaire venant d'un pays voisin. Nous avons déjà discuté du cas des « pop-ups ».

Quatre : les frais liés à la production d'un journal ont beau paraître modestes, ils n'incluent pas le poste le plus important, celui des salaires des journalistes. Belhar Mbuyi paye ces trois journalistes environ 500 dollars par mois. Collette Tshomba dit qu'elle paye des salaires « un peu au-delà de la réalité du marché. Leurs salaires dépendent de leur production et peuvent aller de 50 dollars (pour ceux qui ne produisent que quelques articles par mois) à 500 dollars pour ceux qui produisent tous les jours. Et je paye pour le transport de mes journalistes. Cela ajoute encore 30 à 40 dollars par mois. » Kin-Kiey Mulumba pense payer son chef de rédaction 500 dollars, ses journalistes environ 150 dollars et les stagiaires 110 dollars par mois. Kibambi Shintwa est, quant à lui, inquiet. En tant qu'administrateur de Tropicana, il a pu payer son personnel le dixième jour du mois d'avril. « Chaque mois, je reporte la date de paiement de mes 70 collaborateurs. Non, je ne vous dis pas combien je les paye. » Des collègues n'ont pas reçu leur salaire pendant des mois.

À Kinshasa, la vie est chère. Loyer, électricité, transport, éducation des enfants, rien n'est donné. La conclusion est donc claire : « Personne ne vit de son salaire », déclare le directeur du *Soft*. La PDG de *Uhuru* confirme : « On clochardise les journalistes. » Par conséquent, le système du coupage devient très « séduisant », selon les mots du fondateur d'*Échos des Grands Lacs*. Mulumba partage les déclarations des autres

patrons et chefs des médias : « Il y a des journalistes qui gagnent deux, trois, quatre mille dollars par mois de coupage. Ils ne vont jamais cesser. »

Certains confrères et consœurs qui ont la volonté de travailler selon la déontologie du métier s'entendent dire de la part de leurs collègues : « Mais c'est quoi...tu ne prends pas de coupage ? T'es fou ? » Ces réactions, auxquelles il faut ajouter les réticences des directeurs et des rédacteurs en chef à dénoncer le coupage, ne constituent pas un environnement favorable au vrai journalisme. Mulumba n'est pas le seul à déclarer qu'il est presque impossible de distinguer un article/reportage qui est le résultat de coupage d'un vrai travail journalistique. Pire, Pascal Amisi déclare : « Il n'y a jamais d'argent pour le vrai journalisme d'investigation. » Tous les soi-disant scandales, révélations et autres titres qui font la une des journaux kinois sont en fait des règlements de comptes politiques, des informations manipulées ou le résultat de calculs politiques.

La situation qui existait au Zaïre a, en quelque sorte, « métastasé ». L'héritage le plus néfaste des deux républiques qui précèdent la république actuelle est ce lien étroit entre la vie politique et le contenu des médias. Ce lien étroit et le coupage sont deux éléments essentiels qui ont détérioré les médias en RDC. Les conséquences sont évidemment graves, notamment à l'échelle internationale. Quand un de nos confrères/consœurs se trouve en difficulté, la première question est toujours de savoir ce que l'on peut faire pour aller à son secours. Malheureusement, la situation en RDC est telle que la première question est souvent : qui ou qu'est-ce qui a causé cette difficulté ? Et en allant plus loin, on en arrive même à se poser la question de savoir si le problème de ce confrère est le résultat d'un vrai travail journalistique, voire d'un journalisme d'investigation, ou s'il s'agit d'un reportage payé, mis sur pied pour piéger ou « duper » un adversaire de la personne qui a payé la publication. Rappelez-vous la préface au début de la première partie de notre dossier. C'est le même problème que nous rencontrons dans les rapports d'organisations telles que Human Rights Watch¹³. Pour le HRW, chaque attentat contre un journaliste/activiste est une attaque à la libre expression, alors qu'il convient d'analyser chaque « attentat » de plus près avant de s'exprimer. Si Franck Ngyke, Bapuwa Mwamba et les autres avaient le droit absolu et intouchable de vivre, les ONG de défense des droits humains confondent trop souvent les crimes contre des individus et la grande cause de la liberté d'expression.

De la même façon, l'attitude de ceux qui se réclament d'une démarche journalistique et qui se prononcent en faveur d'un marché des médias libre et indépendant peut laisser dubitatif. Quel est le vrai motif ? Un journaliste qui a des liens trop étroits avec la politique cesse d'être libre et indépendant, partout dans le monde. Aux Pays-Bas, par exemple, le métier de journaliste politique n'est plus qu'un rituel sans signification. L'Italie vient de survivre l'exemple de Berlusconi. La RDC a besoin d'exemples plus édifiants. Pour cela, il suffit de regarder quelques pays du continent africain : le Sénégal, le Botswana, l'Afrique du Sud, le Mali...

Enfin, la question est de savoir si ce sont les politiciens (depuis Mobutu, en passant par les Kabilas et les mouvements rebelles et autres tendances politiques) qui ont pourri les

¹³ Voir par exemple leur rapport « République démocratique du Congo: Journalistes et défenseurs des droits humains dans la ligne de mire. Un document d'information de Human Rights Watch », *Human Right Watch*, 9 juin 2006. Peut être téléchargé depuis <http://www.hrw.org>.

médias ou s'il s'agit d'une auto-contamination ? Une combinaison de circonstances, nous semble-t-il. Il faut, bien sûr, une étude historique plus approfondie que le présent document pour parvenir à des conclusions solides. Un tel exercice sera porteur de leçons assez importantes. Mais il convient également de chercher à sortir du marasme actuel. C'est pourquoi nous présentons maintenant les points de vue de journalistes, de chefs de rédaction, de propriétaires et d'autres personnes à qui nous avons parlé.

2.3 S'en sortir, comment? Les commentaires.

Les spécialistes en communication, les ONG internationales comme Reporters Sans Frontières, les analystes, la HAM... tous déplorent la situation actuelle des médias en RDC. Tous les chefs de rédaction, propriétaires, managers et PDG font état de leur antipathie face au système de coupage. Avoir une opinion achetée est le signe le plus clair d'un manque de principes. Mais les choses peuvent prendre une tournure plus sérieuse. Étant donné le climat de polarisation avant les élections, il faut en effet éviter que des candidats puissent acheter les services d'un journaliste pour véhiculer des messages de haine et de xénophobie. Il est donc logique que la HAM ne permette plus ce type de discours.

Les responsables directs regrettent également le coupage, mais se prononcent incapables ou peu désireux de faire quelque chose pour changer le système. Kin-Kiey Mulumba le dit sans ambages : « Qu'est-ce que vous voulez que je fasse ? Moi, je ferme mes yeux. » Kibabmi Shintwa (Tropicana) aimerait bien payer un vrai salaire. « Je ne donne pas de détails mais je paye quatre fois le salaire de l'État et mes journalistes peuvent sortir pour faire les reportages avec des frais de mission. » Aucun salaire n'est suffisant pour vivre, surtout à « Kin La Coûteuse ». Et c'est finalement le refus de la majorité de payer un salaire décent qui fait vivre les journalistes. Tshomba parle de conformité au marché. Mulumba, lui aussi, dit « non » aux augmentations de salaires. « Il faut d'abord une révolution de mentalité. Si tu donnes 2000 dollars à un chef de rédaction, il va acheter des choses de luxe. C'est la mentalité boulimique des Congolais... »

Une autre mesure envisageable est de canaliser et rendre plus efficace le système de distribution. Maintenant, les vendeurs achètent les journaux à bas prix et les revendent avec une marge de 10 à 15 pour cent sur un montant de 500 francs congolais (soit environ 1 euro). Un système centralisé de distribution libérerait les journaux de cette charge et leur ferait économiser de l'argent, puisqu'ils se retrouveraient regroupés au sein d'un système à grande échelle forcément moins coûteux (loi de l'offre et de la demande). *Uhuru* a créé sa propre distribution, mais le journal de Collette Tshomba est le seul à avoir un tel système, qui est évidemment coûteux.

« La seule chose à faire est de nous mettre ensemble. » Kibambi Shintwa déplore la surabondance des maisons des médias. « C'est la loi de la jungle et ça veut dire : certains ne passeront pas. » Pascal Amisi affirme : « Nous avons plus de 40 chaînes de télévision pour un marché qui peut, peut-être, en supporter un maximum de cinq. Elles font la promotion des politiciens, des pasteurs... » C'est n'importe quoi. Il est clair que le climat actuel entre les journalistes et leurs patrons (jalousie, différentes

influences politiques) rend utopique toute idée de liberté et d'indépendance de la presse. Mais Kibambi veut continuer à croire en des jours meilleurs, notamment pour des raisons très pratiques : « Non, mais écoutez. Pourquoi est-ce que tu veux rester PDG d'une petite compagnie et toucher 10 000 dollars américains alors que tu peux être le chef d'une rédaction d'une vraie grande entreprise et faire 30 000 dollars ? »

Et bien sûr, il serait tout aussi utopique de se débarrasser des politiciens qui ont fait main basse sur les médias et n'ont aucun respect pour la liberté de l'expression, en dépit de tous les appels. La HAM pourrait être un partenaire formidable dans cette démarche. Mais on l'estime trop politisée pour l'instant.

De nombreux journalistes sont tellement impliqués dans le système de coupage qu'ils peuvent être considérés comme « perdus ». Selon un sondage parmi les Kinois (pour ne pas parler du reste du pays), près de 40 % des consommateurs de médias considèrent ainsi que la source la plus fiable est... Radio Trottoir. Parmi les trois stations les plus écoutées, l'une est étrangère (RFI), une autre est financée par l'étranger et une seule est congolaise de souche. La plupart des personnes interrogées (plus de deux tiers) ne lisent pas les journaux, mais ils écoutent le contenu des journaux à la radio. L'influence des journaux dépasse donc leur faible tirage. Cette situation ne peut que nous inciter à réfléchir, surtout parce qu'il existe bel et bien des journalistes jeunes, ambitieux et convaincus des valeurs de la déontologie du métier, qui mènent des projets importants dans le domaine du journalisme d'investigation.

Qui travaille alors pour le respect de la déontologie ? Tout de monde, apparemment. Il y a des analyses, des articles de presse, les inévitables ateliers... Tout le monde participe à de grands ateliers, la Haute Autorité des Médias a durci le ton et ses sanctions contre les médias sont considérées comme trop partisans. L'institution a ainsi fait savoir qu'elle ne tolérera pas les excès dans les discours de haine (voir également le cadre ci-dessous). Jean-Pierre Bemba a par exemple parlé de la « Congolité » pour remettre en cause la nationalité du président-candidat, qui traite Bemba à son tour de « voleur » ou pire. Des mots comme « coq » et « oiseau » sont interdits. Loin d'être innocents, ces mots sont des exemples d'un discours farouchement xénophobe (le premier veut dire « vrai Congolais de souche », le dernier fait référence aux étrangers, voire « Rwandais » ou « Tutsis »). La HAM a également publié une Directive qui exige des journalistes de se comporter d'une manière exemplaire pendant la campagne électorale.

L'UNPC appelle également au respect de la déontologie. Son secrétaire général, Kasonga Tshilunde, veut « sensibiliser l'opinion. Nous réclamons aussi un salaire de base, comme un syndicat doit le faire. Et malheureusement, l'État n'a pas de politique salariale. Nous voulons aussi mener une grande action vers les entreprises, de sorte qu'on fasse un contrat de travail auprès de ces entreprises. » Action collective, donc. Et si cela ne donne pas de résultats ? « Il existe une ultime démarche : la grève. L'UNPC est en train de faire un triage de ses membres au moyen d'une opération de distribution des nouvelles cartes d'identification de membres, contre une cotisation de 10 dollars. » Cela signifie-t-il que les gens qui gagnent leur vie en se faisant sponsoriser politiquement ou d'une autre façon (en un mot : des « mercenaires ») ne recevront pas leurs cartes ? Pas forcément, dit Tshilunde. « On ne peut pas toujours voir ça de l'extérieur. »

L'Observatoire des Médias Congolais (OMEC) a publié un code de déontologie et un guide pratique du journaliste en période électorale qui contient tout ce qu'un candidat journaliste doit savoir dès sa première année à l'école. Le chef de l'OMEC précise que cette « révolution de mentalité » a été souhaitée par le chef du *Soft*. Polydor Muboyayi affirme : « Nous vivons dans un pays où la corruption est devenue une denrée normale. Il faut changer ça. Ensuite, nous devons revenir à la bonne gouvernance tous azimuts. C'est à l'État de donner exemple. Moi, j'ai commencé en 1970. Bon, à l'époque le journaliste était un monsieur ! » Nostalgie mal placée ? Même si l'on sent vraiment une volonté d'avoir une scène médiatique normalisée et non corrompue, la situation néfaste du marché des médias et de l'influence des politiciens rend caduques toutes les bonnes intentions.

2.4 Les lois et les institutions

La loi 96/002 a été signée par Mobutu le 22 juin 1996 à Gbadolite, mais n'est parue qu'en août 2001 dans le Journal Officiel de la République Démocratique du Congo. Le texte de la loi contient deux articles sur les subventions par le gouvernement. Il s'agit des articles 17 et 18. En voici les textes originaux :

« Article 17

L'État peut octroyer une aide indirecte aux entreprises privées de presse au titre de tarifs préférentiels dans le domaine des importations des matières nécessaires à la production et la distribution des informations, notamment du papier, des équipements et des films.

Article 18

Les pouvoirs publics peuvent consentir des subventions sous forme d'aides indirectes à celles des sociétés privées qui en font la demande à condition qu'elles consacrent au moins 50 % de leurs programmes aux émissions culturelles, éducatives et sociales. »

Ces articles n'ont jamais été appliqués. Au lieu des mesures légales, il y a eu des dons politiques (le million de Laurent Désiré Kabila) et beaucoup de rumeurs d'autres dons en 2006.

La loi 04-017 du 30 juin 2003 confère à la Haute Autorité des Médias (HAM) le statut d'agence publique, en plus d'agence d'accompagnement pour la transition. Formellement, elle est donc indépendante et sa mission, selon la loi, est (notamment) de « garantir le droit du citoyen à une information pluraliste, fiable et objective... garantir la neutralité et l'équité des médias publics vis-à-vis des forces publiques et sociales... réguler le secteur des médias publics et privés... mener, en cas de conflit, des actions de médiation » (article 9). La HAM peut être saisie par « tout personne morale ou physique d'une plainte à charge de tout professionnel et/ou toute entreprise de presse » (article 16). L'institution peut imposer des sanctions aux journaux et aux stations de radio et de télévision si ceux-ci diffusent des articles/programmes illégaux et violant les règles d'éthique et refusent même « de fournir les informations exigées ». Quid du principe universel de la protection des sources ?

En ce qui concerne l'aide publique à la presse, la HAM « veille à ce que toute aide publique... soit octroyée... dans le respect du principe d'égalité de traitement. » Comme cette aide publique a été inexistante jusqu'à présent, l'article n'a jamais été appliqué et il est improbable qu'il le sera. Bref, aucune institution ne s'occupe professionnellement du problème du financement des médias. Il n'existe pas de règles financières applicables aux médias, ni de position juridique et légale « officielle » quant à la corruption endémique des médias. Les dirigeants de la HAM, de l'UNPC (« Nous condamnons le coupage ») et de l'OMEC (« Un grand problème ») ont bien entendu des opinions sur le coupage, mais ils ne disposent d'aucun moyen pour améliorer la situation. Une exception : Mutinga a demandé 4 millions de dollars pour ses opérations, mais le gouvernement ne lui a donné qu'une pitoyable somme de 500 000 dollars, somme que Mutinga a immédiatement jugée « insignifiante ». Certains entendent déjà les échos des « dons » de Mobutu et du million de Laurent Désiré Kabila. Autres acteurs, mêmes ambitions. Selon diverses informations, cette enveloppe de 500 000 sera gérée par l'UNPC. Tshilunde affirme : « Ces 4 millions, bon, d'abord il faut oublier ça. Ça n'existe pas. Mais c'était le résultat de la volonté de l'État de fournir pour les candidats un accès simple aux médias. Nous avons fait un plan pour la dépense des 4 millions et nous n'avons rien entendu. Maintenant, il est trop tard. »

Depuis le 9 juillet 2003, le président de la HAM (issu de la société civile congolaise) est Modeste Mutinga Mutuishayi, fondateur du journal quotidien kinois *Le Potentiel*. Il a la position, le salaire et le comportement d'un ministre. (L'entretien avec un de nos rédacteurs a connu de très nombreuses interruptions – lecture de documents, signature de lettres...) Son salaire est payé du budget de l'État. Le changement est radical, pour Mutinga, qui a subi de nombreuses tracasseries sous le régime de Laurent Désiré Kabila. Arbitre officiel des médias, il a dorénavant l'ambition de construire un empire des médias. Mais il se déclare séparé du *Potentiel*. Il confirme que son institution punira les chaînes qui diffusent de la haine et de la xénophobie.

Il existe néanmoins un bras de fer entre lui et le ministre de la Presse et de l'Information Mova Sakanyi, qui se concentre sur les compétences des deux institutions. Selon une de nos sources, les racines sont profondes : Sakanyi vient du Katanga et était proche de Laurent Désiré Kabila, le persécuteur de Mutinga, qui vient de Kasai et qui est considéré comme proche de l'UDPS (parti d'Etienne Tshisekedi, qui boycotte le scrutin du 30 juillet). Il n'est pas clair si ce problème tempère les jugements de la HAM. JED estime, grosso modo, que les décisions de la HAM en 2005 sont largement correctes et que son influence est « positive ». Mais des mystères subsistent. Prenons le cas de *Pool Malebo* et de Patrick Booto (voir la première partie de notre dossier). La HAM a fermé ce journal en raison d'une plainte contre le fameux article des 30 millions de dollars. Mais il n'existe pas de preuve. Avant de mettre un de nos enquêteurs brusquement dehors, Mutinga s'est même laissé dire : « Nous n'avons pas été saisis. Et de toutes les façons, ça fait trop longtemps, je ne me rappelle plus. »

Le parcours du deuxième vice-président de la HAM est tout à fait particulier. Dominique Sakombi Inongo est membre du Bureau politique du PPRD et, sans doute, un loyal partisan de Joseph Kabila, comme il l'a été pour Laurent Désiré Kabila en tant que ministre de la communication et, auparavant, pour le Maréchal Mobutu en tant que

ministre d'Information. Il aurait été à l'origine d'une innovation de propagande télévisée : Mobutu descendant du ciel sur un nuage au début de chaque bulletin national. Sakombi, ancien ami de Franck Ngyke, était aussi le gouverneur de Kinshasa. Difficile, dans ces circonstances, de comprendre comment quelqu'un qui n'a eu aucun problème à travailler pour à peu près n'importe qui puisse présider aux destinées d'une telle institution.

Comme beaucoup de personnes qui continuent à dominer le paysage médiatique en RDC, ces deux lois font partie d'une tradition de suspicion vis-à-vis des médias et des journalistes congolais. L'accent est mis sur les problèmes de sanction et d'immunité. Les règles les plus souvent invoquées sont celles qui concernent la diffamation. Les sources d'un journaliste n'ont pas besoin de protections, ce sont les personnalités politiques qui en ont besoin... Il existe une très grande méfiance envers le journalisme d'investigation (voir la première partie de notre dossier). La loi 96/002 vise un grand nombre de « crime de presse » et donne des amendes et sanctions pour de nombreuses infractions ; la Loi 04-017 sur la HAM consacre une grande partie de son texte aux immunités et sanctions. Et bien sûr, la HAM a déjà maintes fois été accusée de n'être qu'un instrument de plus dans les mains du PPRD, alors que les sanctions envers divers journaux et chaînes semblent plutôt équilibrées. La HAM est également accusée d'utiliser la loi pour installer un autre « régime » intolérant, etc. Mais il faut avouer qu'étant donné le pouvoir investi dans la HAM, la tentation d'utiliser ces pouvoirs peut devenir trop forte.

Comme nous l'avons vu, le problème des lois et des institutions chargées de leur application ne se situe pas exclusivement dans le domaine politique. Un congrès de journalistes, tenu en mars 2003 à Kinshasa, estimait la loi de 1996 « trop liberticide ». Un de nos collègues déclare : « La plus grave intimidation, c'est bien la loi. Dans la RDC, c'est la loi qui t'emprisonne pour faire ton travail – plus grave : pour faire bien ton travail. » La loi contre la diffamation interdit de porter atteinte à la réputation de quelqu'un. « Même si on a de preuves », expliquent les collègues. « C'est-à-dire si je peux prouver que quelqu'un d'important est un voleur, avec des documents, il peut toujours me mettre dans le trou ». L'autre loi, sur les secrets d'État, prévoit que les journalistes ne puissent pas avoir accès à des informations sur ce que fait l'État. Le budget pour l'éducation, pour la santé, les chiffres sur la lutte de la police contre la criminalité... tout reste secret.

Dans son entrevue avec M. Mutinga, Evelyn a qualifié cette situation de « ridicule ». « Vous êtes les gardiens du code de déontologie. Et en même temps, vous mettez les journalistes en prison et vous fermez des journaux en vertu de lois inadaptées.

Comment faire un travail professionnel de journaliste alors ? »

« Ce n'est pas possible », a répondu Mutinga. « Pas maintenant. Peut-être après les élections. » Kasongo Tshilunde, secrétaire général de l'UNPC, a déclaré partager cette opinion.

Les deux lois préconisent à la fois un esprit de « rien faire », visant à encourager les journalistes, et de « pénalisation ». Rien n'est fait pour améliorer la situation financière des journalistes et, en même temps, cette démarche doit mener à un plus grand respect de la déontologie de métier. C'est pour cela que nos collègues veulent la dépenalisation

des délits de presse. Il faut lire ce que Mutinga lui-même a dit sur ce sujet. Lors d'une conférence en mai 2004, organisée par JED avec l'appui de Panos et la coopération britannique, le président de la HAM a prononcé un discours assez diffus sur ces deux aspects concrets : « En définitive, nous devons nous pénétrer de la réalité suivante : la dépenalisation des délits de presse, conçue et promue pour donner un contenu plus objectif à la liberté de presse, ne consacre ni l'irresponsabilité, ni la déresponsabilisation, encore moins l'impunité. Au contraire, elle confère au journaliste une responsabilité accrue. » Et ensuite : « ... nous proposons que le législateur édicte une loi supprimant purement et simplement les peines d'emprisonnement pour délits de presse. Cette nouvelle loi imposerait la corporation (c'est-à-dire : l'auto-régularisation professionnelle) comme instance disciplinaire des journalistes, au premier degré, et considérerait la Haute Autorité des Médias comme instance d'appel en la matière. » Cet arrangement reconnaîtrait au minimum le système d'auto-régularisation de la HAM, une objection de la part de nos collègues professionnels. Entre-temps, on attend toujours l'initiative du législateur...

Il existe une autre tentative de régularisation des médias : l'OMEC. Créée en mars 2003 par l'UNPC, elle se pose en institution d'autorégulation de la presse, comme il en existe partout dans le monde. L'OMEC est soutenue par Panos et la coopération britannique. L'institution intervient en cas de plainte de la part d'un individu qui se sent « lésé(e) ». Le directeur est Polydor Muboyayi, également rédacteur en chef du quotidien *Le Phare*, fonctions qu'il entend bien séparer. Et s'il y a une plainte contre *Le Phare* et que l'OMEC en est saisie ? « Dans ce cas, je pars, je ne veux pas de ces ambigüités. » Espérons qu'il tienne parole.

L'OMEC reçoit des plaintes de ministres, de partis politiques et d'autres. Les cas sont étudiés, une conclusion est tirée et, le cas échéant, le journaliste doit comparaître devant la Commission de Discipline de l'UNPC. Conséquence ultime : retrait de la carte professionnelle. Mais la fonction de l'OMEC est avant tout pédagogique. Muboyayi : « Les journalistes doivent se rendre compte qu'il y a des choses qui sont permises selon le Code de Déontologie du métier et d'autres qui sont prohibées, non seulement selon le code mais aussi selon la loi. On peut même exagérer un peu et dire que le journaliste doit être un saint dans un environnement qui est méchant. »

Dans ce domaine de sanctions et de pédagogie, il existe des problèmes institutionnels avec la HAM. « Nos relations personnelles sont bonnes, nous sommes de bons amis. Parfois, la HAM demande notre opinion, par exemple sur la fermeture d'une chaîne de télévision. Mais les relations entre nos institutions ne doivent pas dépendre de cela. » Le problème est ailleurs. « La HAM est une création de politiciens et ils sont les ennemis de la presse. Ils ne veulent qu'une seule chose : verrouiller la presse. C'est pour cela que la HAM a beaucoup de pouvoir. Il faut équilibrer ça. Laissez les journalistes entre eux juger les leurs. » Comme c'est le cas maintenant avec les cas de Kabeya Pindi Pasi, Tropicana, le MLC et Jean-Pierre Bemba (voir paragraphe 2.2).

2.5 S'en sortir : les options

a. Le fondateur du *Soft* évoque l'exemple de l'ancien président français, Charles De Gaulle, qui a donné de l'argent et l'ordre à Hubert Beuve-Méry de fonder un journal. Idée élégante, le produit de cette intervention de la présidence française existe toujours et s'appelle *Le Monde*. Et bien sûr, Beuve-Méry était gaulliste, comme son président. Petite différence : la ligne éditoriale du Monde n'a pas changé au gré de chaque passation de pouvoir. Beaucoup de journaux, petits et grands, et leurs organisations souhaitent des subventions de l'État, mais « L'État ne paye pas ; il n'y a jamais d'argent. » Comme nous l'avons déjà constaté, ces subventions entraînent des risques considérables, surtout dans le domaine de la politique. Toujours politiquement motivée (rappelons ces fameuses histoires des millions du Maréchal et du million de Laurent Désiré Kabila), l'aide financière aux médias a provoqué l'apparition d'un système gangreneux qui existe encore aujourd'hui. S'il y a parfois des subventions gouvernementales, il est clair que celles-ci doivent être régularisées d'une façon extrêmement stricte.

b. Soutien international à plusieurs niveaux : gouvernements, institutions internationales, la Francophonie, les Nations Unies. C'est ce que souhaite par exemple Collette Tshomba, qui dit : « Si vous voulez aider la presse, il faut intervenir directement, comme Hironnelle le fait avec Radio Okapi. » Avec les ONG internationales Hironnelle (encore : Okapi), PANOS, le NiZA et d'autres (les cas de Radio Maendeleo, UNPC et JED), le soutien aux médias dans les pays en voie de développement est devenu une petite industrie. Tout le monde s'en mêle, même des groupes qui n'ont aucune compréhension du terrain¹⁴.

Deuxième problème : des rédacteurs en chef pensent que les ONG qui viennent de l'extérieur sont politiques (souvent en faveur de l'opposition). « Les ONG sont tellement partisans », se plaint un chef de rédaction. Il est vrai que certaines ONG n'aident que des journaux de l'opposition, ce qui s'explique par un certain sentiment de justice ou parce qu'on pense que « tout est mauvais au sein du gouvernement ». Quoi qu'il en soit, une ONG internationale joue avant tout un rôle de « visiteur », dont le devoir est de donner les raisons de sa présence aux « partenaires » et, au besoin, aux autorités. Le débat sur les avantages et désavantages de l'aide internationale dépasserait le cadre de notre document, mais reste très important à mener.

Troisième problème, parfois sous-estimé par les bailleurs de fonds : la création d'une enclave d'excellence et d'une nouvelle classe de « journalistes jet set », qui ne partagent plus le style de vie de leurs collègues dans le pays et qui, quand les bailleurs de fonds s'en vont, n'ont aucune envie de s'ennuyer à la rédaction d'une publication locale, non subventionnée et donc non payante. Ces journalistes, on les retrouve... dans les bureaux des ONG internationales, les systèmes onusiens ou à l'étranger. Sur le plan personnel, certains problèmes sont dus à une certaine arrogance (réelle ou perçue) de la part des

¹⁴ Bram Posthumus connaît l'histoire d'un groupe qui est venu en Côte d'Ivoire pour militer contre « les médias de la haine »...qui n'existent pas. Il y en a, bien entendu, des journaux hystériques, écrits par une foule de partisans politiques se voulant journalistes. Que l'on galvaude le métier d'une telle façon est déjà regrettable, mais la supposition que cette pratique constitue automatiquement une « presse de la haine » est fautive dans le contexte ivoirien

« élites » journalistiques qui font partie des Okapis du monde. Une attitude qui est malheureusement perçue ainsi par nos collègues congolais qui ne travaillent pas pour la station onusienne.

Radio Okapi

C'est une machine qui marche très bien. Radio Okapi, la station de la mission onusienne en RDC bat son plein. Studio à Kinshasa, 6 bureaux régionaux, 18 radios partenaires, entre 60 % et 80 % de la population congolaise peut écouter ses émissions. Radio Okapi émet des programmes pour soutenir et faire avancer le Dialogue entre Congolais (le nom de leur programme le plus populaire). Mais il y a aussi des programmes qui ciblent les jeunes et les femmes (les hommes n'ont apparemment pas besoin d'un tel service) et, pendant les soirées, il y a de la musique pour accompagner le grand hobby des Congolais : danser. « Notre ligne éditoriale est strictement indépendante », souligne Yves Laplume, un vétéran de la radio en France et maintenant Directeur Adjoint de la radio. « MONUC (la Mission de l'ONU au Congo) n'a aucune influence sur la rédaction. Même si des scandales impliquent le personnel de la mission, nous en faisons le reportage. » Et le porte-parole de MONUC n'a jamais donné un coup de fil pour dire « fait ça ou ne fait pas ça » ? « Jamais. » Les auditeurs sont contents et nombreux. Radio Okapi est à la tête des stations les plus écoutées et partage seulement cette position avec Radio France Internationale.

Radio Okapi emploie 200 personnes, dont 140 journalistes, et leurs salaires sont les suivants : journaliste de base 650 dollars, journalistes 800 dollars, rédacteurs 1000 dollars, chefs de rédaction 2000 dollars. « Le coupage est strictement interdit », déclare Laplume. « Si découvert, cet individu a une seule voie : vers la porte, immédiatement. » Avec un salaire d'au moins 12 fois supérieur à « la réalité du marché », on peut conclure que le coupage est beaucoup moins attrayant que de faire son travail pour une grande organisation médiatique. Radio Okapi a aussi publié un petit guide qui explique, dans des termes très clairs et nets, ce qui est permis et non. Par exemple, le journalisme de Radio Okapi doit être exact, équilibré, clair et factuel. Faits et opinions sont bien séparés, comme il le faut. En revanche, les journalistes ne payent pas leurs sources, ne reçoivent pas de « cadeaux », ne dupent pas pour avoir des informations et sont interdits de se prononcer publiquement pour tel ou tel parti politique. Les termes sont applicables à tout le personnel de MONUC.

Radio Okapi a un budget de 8 millions de dollars. La moitié est fournie par MONUC (Mission onusienne au Congo), la fondation Hironnelle (organisation suisse qui soutient les médias de pays au climat médiatique difficile comme la RDC et le Liberia, entre autres) et une poignée de pays européens (y compris les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suisse) fournissant les autres 4 millions de dollars. Et si les bailleurs de fonds mettent fin à leur aide ? Laplume : « Il faut continuer. Il faut tout faire pour continuer. Okapi aura besoin de 7 à 10 millions de dollars par an. Cet argent doit venir de l'extérieur, du PNUD, de la Banque Mondiale, de l'Union européenne. Et bien sûr, il faut chercher un financement local, à travers la publicité. Okapi pourrait devenir une station privée, à côté de la Radio Télévision Nationale Congolaise, RTNC. »

Mais Okapi n'est-elle pas une enclave ? Laplume estime que oui, mais n'y voit pas d'inconvénient. « Écoutez, nous avons une émergence de formation, nous avons une classe de journalistes qui sont bien formés et même si Radio Okapi cesse ses émissions, il y aura une génération des journalistes vraiment professionnels. Nous avons eu les étudiants de l'École de Journalisme, ils ont fait des stages ici, nous avons pris les meilleurs, sans favoritisme. Et voilà. »

c. Un vrai marché des médias au Congo : doux rêve...

Il existe beaucoup d'organisations, petites et grandes, qui comptent un ou plusieurs journaux, une ou plusieurs stations de radio ou chaînes de télévision et, parfois, diverses opérations axées sur les nouveaux médias, Internet en tête. Elles sont de taille très disparate. Parmi les petits acteurs, on compte par exemple Audio Team, qui gère également le site Internet (*infocongo.net*) contenant, entre autres, les articles de *AfricaNews*. Son directeur est Pascal Amisi. « Nous sommes là depuis 1998 et nous travaillons dans le domaine des multimédias. Nous faisons des documentaires pour les Nations Unies et pour la télévision locale. Nous avons d'autres plans et projets. Mais surtout, nous souhaitons travailler avec le secteur commercial, mais hors de la politique. Par exemple, j'aimerais faire un documentaire sur l'exploitation des ressources naturelles du Congo. » Un grand thème, crucial même pour le futur du pays, mais qui ne peut faire l'objet d'un documentaire si l'on ne connaît pas la provenance de l'argent qui couvrira les « frais de mission ». Mais la foi est toujours là : « Ça doit être possible : être indépendant et attirer la publicité. » Certainement, même au Congo. Pour l'instant, le site Internet contient des articles d'actualité et deux liens publicitaires, l'un pour le Grand Hôtel Kinshasa et l'autre pour Rawbank, une banque. Infocongo voulait également attirer Vodacom, mais sans résultat jusqu'à maintenant...

D'autres organisations sont plus grandes. Parmi elles, citons Le Soft/Le Soft International/lesoftonline Groupe de Presse le Potentiel (de Modeste Mutinga, le chef de la HAM), le groupe Uhuru/Awa, le Groupe Avenir/RTGA, Palmarès/Mirador (de Michel Ladi Luya, le « bénéficiaire » de la générosité de Kabila père, voir paragraphe 2.1) et ainsi de suite. Toutes partagent la même ambition : devenir une opération médiatique de taille nationale.

Ces dirigeant(e)s visent un véritable marché des médias au Congo, dans lequel ils/elles cherchent à obtenir les rôles-clés. Ce que Kin-Kiey Mulumba appelle « la normalisation ». Du point de vue de la déontologie du métier, ce type de dirigeants pose au moins trois problèmes pour les médias congolais.

Primo, les liens politiques et les sources de financement sont obscurs et donc suspects. Si les Congolais prennent la peine d'y regarder de plus près, ils verront une « valse des portefeuilles » peu édifiante, dont le seul but semble être de se positionner de façon à pouvoir influencer les flux d'argent. Le problème est plus aigu chez l'un que chez l'autre, mais reste fondamental.

Secundo, les médias sont disposés à accepter un soutien financier sans s'assurer des sources et des agendas politiques qui sont naturellement liés à de tels dons. « Il faut 150 000 dollars d'investissement pour créer un quotidien national. » Et si quelqu'un vous donne cet argent ? Tshomba n'hésite pas : « Je le prends. Et je réalise mon rêve. » Kin-Kiey Mulumba n'hésiterait pas non plus. « Si on me donne un million, je le prends et je réalise le meilleur journal du Congo. » D'autres se montrent plus hésitants, surtout parmi les petits. Belhar Mbuyi : « Tu veux me donner des dizaines de milliers de dollars. Pourquoi ? Est-ce qu'il s'agit d'un don ou est-ce qu'il veut créer une société dont il sera participant. Et c'est quelle ligne qu'il veut après ? » Kibambi Shintwa (Tropicana) a eu des demandes en ce sens. « Oui, c'était de provenance politique. J'ai poliment refusé. » Mais si l'argent vient d'un homme (ou femme) d'affaires ? « Bien

sûr. On peut négocier. » L'argent politique tue dans l'œuf toute indépendance éditoriale et rend impossible un bon journalisme d'investigation.

Tertio, les médias refusent de mettre fin au problème de la corruption au niveau des journalistes en leur payant un salaire décent (prétextant la « conformité au marché » et « il faut d'abord une révolution de mentalité »). Ils se prononcent contre le coupage tout en menant une politique de l'autruche. Or, les individus qui ont l'ambition de devenir le Rupert Murdoch (ou pire : le Silvio Berlusconi) de la RDC sont prêts à embrasser les principes de la déontologie du métier, sans prendre les mesures qui sont nécessaires pour respecter cette déontologie. Dans leurs mains, l'avenir des médias au Congo n'est pas assuré.

En définitive, il appartient aux journalistes eux-mêmes de savoir s'ils peuvent être associés à une organisation médiatique ou s'ils doivent travailler de façon autonome. Le mieux, pour l'instant, est de les aider à travailler sur certains dossiers dont ils sont au courant. Citons par exemple le document sur APEC, ou les dossiers sur Vodacom, le pillage des ressources naturelles, la corruption dans les médias et d'autres sujets. Le réseau FAIR, qui représente déjà un atout de taille pour le traitement des dossiers, nous semble un moyen très efficace pour améliorer la qualité du journalisme en RDC. Le FAIR (le Forum africain pour journalistes Reporters d'investigation) est une association de journalistes d'investigation professionnels travaillant en Afrique. Il existe des réseaux FAIR dans 10 pays africains. Travaillant comme journalistes individuels, ils mettent leurs forces en commun pour se charger de dossiers internationaux ou multinationaux. Le FAIR travaille aussi avec des collègues étrangers associés dans le cas de dossiers qui concernent tant l'Occident que l'Afrique (par exemple sur des entreprises multinationales ou sur l'aide au développement). L'objectif de FAIR est d'encourager les journalistes africains à pratiquer un journalisme de meilleure qualité, un journalisme d'investigation. Le lecteur trouvera davantage d'informations sur le site Internet de FAIR : www.fairreporters.org

Abréviations

ACP	Agence Congolaise de la Presse
AFDL	Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo
AMP	Alliance pour la Majorité Présidentielle
AZAP	Agence Zaïroise de la Presse
DfID	Département pour le Développement International (Royaume Uni)
DG	Directeur Général
FAIR	Forum Africain pour journalistes d'investigation
HAM	Haute Autorité des Médias
HRW	Human Rights Watch
IFASIC	Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication
IPIS	Service d'information d'International Peace
ISTI	Institut des Sciences et Techniques de l'Information
JED	Journaliste en Danger
KGD	Franck Ngyke Kangundu
MLC	Mouvement pour la Libération du Congo
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo
MPR	Mouvement Populaire Révolutionnaire
NiZA	Institut néerlandaise pour l'Afrique australe
OMEC	Observatoire des Médias Congolais
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OZRT	Office Zaïrois de Radio et Télévision
PDG	Président Directeur Général
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPRD	Parti du Peuple pour la Reconstruction et le Développement
RCA	République centrafricaine
RCD	Rassemblement Congolais pour la Démocratie
RDC	République Démocratique du Congo
RFI	Radio France Internationale
RTGA	Radio Télévision Groupe l'Avenir
RTNC	Radio Télévision Nationale Congolaise
SG	Secrétaire Général
SNEL	Société Nationale d'Électricité
TKM	Télé Kin Malebo
UDPS	Union pour la Démocratie et le Progrès Social
UIJPLF	Union Internationale des Journalistes francophones et de la Presse de langue française.
UNPC	Union Nationale de la Presse du Congo

Les auteurs

FAIR

Le Forum africain pour journalistes d'investigation (FAIR) est une association de journalistes d'investigation professionnels travaillant en Afrique. Il existe des réseaux FAIR dans 10 pays africains. Travaillant comme journalistes individuels, ils mettent leurs forces en commun pour se charger de dossiers internationaux ou multinationaux. Le FAIR travaille aussi avec des collègues étrangers associés dans le cas de dossiers qui concernent tant l'Occident que l'Afrique (par exemple sur des entreprises multinationales ou sur l'aide au développement). L'objectif de FAIR est d'encourager les journalistes africains à pratiquer un journalisme de meilleure qualité, un journalisme d'investigation. Le lecteur trouvera davantage d'informations sur le site Internet de FAIR : www.fairreporters.org

Bram Posthumus

Bram Posthumus (1959) est un journaliste indépendant. Il travaille majoritairement en Afrique occidentale et australe sur trois sujets : la politique, l'économie et la musique/les beaux arts. Ses articles paraissent (entre autres) aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Afrique de Sud.

Evelyn Groenink

Evelyn Groenink est journaliste d'investigation d'origine néerlandaise. Elle vit avec sa famille à Johannesburg, Afrique du Sud. Ses articles d'investigation sur le trafic des armes, les assassinats politiques, les contrats commerciaux nébuleux entre l'Ouest et l'Afrique et la politique sud-africaine ont été publiés en Hollande, en France et en Afrique du Sud. Récemment, Groenink a commencé à travailler comme coordinatrice pour le Forum pour journalistes d'investigation (Forum for African Investigative Reporters, FAIR).

NiZA : Institut néerlandais pour l'Afrique australe

L'Institut néerlandais pour l'Afrique australe (NiZA) œuvre pour la démocratisation de l'Afrique australe. NiZA soutient plus de 100 organisations de la société civile visant à améliorer la situation en matière de **liberté d'expression**, des **droits de l'homme** et **d'émancipation économique**, au niveau local et national, mais également transnational.

Une société civile forte constitue un des maillons essentiels de toute vraie démocratie. NiZA est issu d'une fusion entre les trois principales organisations anti-apartheid aux Pays-Bas.¹⁵ La solidarité avec les peuples en lutte constitue encore et toujours le fil directeur de notre action.

Le besoin de changement en Afrique australe est étroitement lié aux décisions d'États de l'hémisphère nord et d'institutions internationales telles que le FMI et la Banque mondiale. C'est la raison pour laquelle NiZA établit une alliance stratégique entre ses activités en Afrique australe et des campagnes de lobbying et de sensibilisation au Nord. Par ses contacts avec la presse, son action publicitaire, ses campagnes et son travail de sensibilisation des autorités en Europe et aux Pays-Bas, NiZA veille à ne pas faire oublier l'Afrique australe. NiZA a mis en place un centre de documentation unique en son genre.

Programme des Médias et liberté d'expression en Afrique australe

Le but majeur du programme des médias est de permettre aux médias et organes d'information de chercher, de recevoir et de transmettre des informations et des idées concourant à l'avènement de sociétés plus ouvertes et plus démocratiques, où les gouvernements se soucient des besoins et des intérêts du public et où les citoyens sont en mesure de s'informer de décisions et de participer ainsi au processus de démocratisation.

Le programme des médias entend atteindre son but majeur à travers les quatre objectifs suivants :

- Accroissement des capacités des organisations partenaires visant à influencer la politique de liberté des médias et de la liberté d'expression ainsi qu'un environnement légal au plan national, régional et international ;
- Accroissement des capacités des organisations partenaires et leur groupe cible visant la diffusion d'informations et l'obtention de l'accès à ces informations ;
- Accroissement des capacités des organisations partenaires visant la formation de professionnels capables de recueillir et transmettre des informations plus judicieuses et plus ciblées sur des questions politiques, économiques et sociales aiguës ;
- Accroissement des capacités des organisations partenaires visant l'amélioration du pouvoir financier des organes de presse.

¹⁵ La Foundation Eduardo Mondlane, l'Institut pour l'Afrique australe et le Comité hollandais pour l'Afrique australe.

Les buts et objectifs du programme se basent sur notre propre analyse du problème et sur l'analyse des pays concernés, ainsi que sur le résultat de discussions avec les organisations partenaires et d'autres acteurs.

En RDC, le programmes des médias et liberté d'expression du NiZA soutient Journaliste en Danger, Radio Maendoleo (Bukavu) et l'Union Nationale de la Presse du Congo.